



Rapport d'activité

Ensemble, construisons
les territoires de demain

Sommaire

P 3 Édito

01

Piloter et animer

- P 4/5** La gouvernance
- P 6/7** L'organigramme
- P 8** La commission consultative paritaire
- P 9** Xavier Pintat

02

Dialoguer et Contrôler

- P 10/13** La concession électrique
- P 14/15** La concession gaz

03

Aménager et accompagner

- P 16/19** Les réseaux électriques
- P 20/23** L'éclairage public
- P 24** Le S.I.G
- P 25** Les télécommunications
- P 26/27** La mobilité durable
- P 28/31** L'optimisation énergétique

04

Penser demain

- P 32** La stratégie
- P 33** La recherche & le développement
- P 34** Le label «Terre d'innovation»
- P 35** Le SEM Yonne Énergie

05

Communiquer et gérer

- P 36/37** La communication
- P 38/39** Les ressources humaines
- P 40** Le règlement financier
- P 41/43** Les finances

06

Annexes

- P 44/45** Les commandes 2022
- P 46/47** Les délégués des communes
- P 48/49** Les membres des bureaux CLÉ

« En 2022, le SDEY est devenu un des premiers aménageurs de l'Yonne »



Comment qualifieriez-vous l'année 2022 pour le SDEY ?

Je ne pense pas trop m'avancer en affirmant que nous sommes devenus un des premiers aménageurs de l'Yonne. Nous avons commandé pour 35,8 millions d'euros TTC de travaux répartis sur 291 communes. En 2021, le montant global des commandes était de 14,8 millions d'euros TTC, soit plus du double ! Cette forte accélération est notamment le résultat de notre programme de rénovation du parc d'éclairage public en LED connectées, mais elle concerne aussi toutes nos activités. Le premier programme d'investissement prévu dans le nouveau contrat de concession passé avec Enedis, a permis d'investir fortement pour fiabiliser les réseaux basse tension. Nous avons renforcé encore notre réseau

de bornes de recharge au point d'en faire un exemple en Bourgogne-Franche-Comté. Tout ceci a été réalisé en maîtrisant notre budget. Nous avons en effet emprunté à un moment où les taux étaient très faibles et nous avons mobilisé toutes les ressources disponibles (Plan de relance gouvernemental...). Au-delà des chiffres, le SDEY a su être, de façon très concrète, au côté des communes dans la crise énergétique. Nous permettons à 198 membres d'obtenir des tarifs groupés d'achat d'énergie et 161 collectivités ont adhéré au service Conseil en Énergie Partagé proposant un accompagnement en faveur de la rénovation des bâtiments publics.

Le SDEY est aussi connu pour sa capacité à innover.

C'est vrai que nous ne nous contentons pas de gérer au mieux nos missions, mais que nous avons à cœur de tester des solutions énergétiques propres au service de nos territoires. Cette caractéristique s'est notamment traduite en 2022 par la signature d'un accord-cadre de coopération avec l'Université de Bourgogne. Nous avons aussi tenu nos 10es Assises de l'Énergie et lancé le projet de cadastre solaire qui permettra à tous les publics d'évaluer le potentiel solaire d'une toiture. Notre volonté d'innover est reconnue nationalement. La FNCCR, qui regroupe tous les syndicats

d'énergies, a ainsi décidé de promouvoir le label « Terre d'Innovation » qui est né en 2021 dans l'Yonne.

Le président de la FNCCR, Xavier Pintat, salue l'engagement exemplaire du SDEY pour la transition énergétique. Que vous inspire cette reconnaissance ?

Une telle valorisation est naturellement très appréciable pour mes collègues, nos collaborateurs et moi-même. Je ne vous dirai pas le contraire, surtout que Xavier Pintat m'a fait l'honneur de me nommer à la tête de la commission nationale « Smart Grids et Innovation ». Cependant, le plus important c'est l'activité au quotidien du SDEY au service des communes de l'Yonne. Il faut bien comprendre que notre réussite, c'est d'être une collectivité complètement apolitique qui soutient et initie des projets. Nous prenons des décisions de façon concertée et rationnelle afin d'améliorer le confort de vie des Icaunais et des générations futures. Nos actions permettent aussi aux communes de faire des vraies économies de fonctionnement et du coup de renforcer leur investissement, afin d'inscrire notre département rural dans la modernité du 21^e siècle.

Jean-Noël Loury

Président du SDEY
Vice-Président de la FNCCR
Référént innovation / Smart-grids

Le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne est une Autorité Organisatrice de la Distribution de l'Énergie (AODE). Il est l'héritier de la longue histoire (plus de 140 ans) de l'électricité dans le département. Le SDEY est né le 21 janvier 2014 du regroupement de 22 syndicats locaux.

Juridiquement, le SDEY est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui gère pour le compte des communes la distribution publique d'électricité, les réseaux d'électricité, de télécommunication, d'éclairage public et de gaz. Selon le contrat de concession, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux nécessaires pour garantir la sécurité et la qualité du réseau.

L'exercice du service public de l'électricité dans le cadre des cahiers des charges des concessions, recouvre deux missions dévolues par la loi :

- l'entretien et l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité qui sont concédés à Enedis,
- la fourniture aux tarifs réglementés de vente.

Un nouveau contrat de concession a été signé avec Enedis le 26 octobre 2020 pour une durée de 30 ans avec une entrée en vigueur le 1er janvier 2021.

Un fonctionnement bien structuré

En 2020, au début du nouveau mandat municipal, chacune des 423 communes de l'Yonne membres du SDEY a désigné un délégué au SDEY et un suppléant. Les délégués participent à la vie du SDEY en prenant part aux réunions des Commissions Locales d'Énergies (CLÉ) et en proposant des projets de travaux.

Les 423 délégués ont élu parmi eux, en fonction de leur secteur géographique, les 47 membres du Comité Départemental du SDEY. 3 à 10 délégués représentent ainsi chaque CLÉ selon l'importance de la population et le nombre de communes (voir annexes).

Les membres du Comité Départemental du SDEY ont élu pour 6 ans un bureau composé de 15 représentants : le Président, les 9 vice-présidents et les membres.

Les 9 vice-présidents président chacun une commission thématique qui a pour rôle de préparer les dossiers ensuite présentés au Comité Départemental.

Les 15 membres du bureau se réunissent pour prendre des décisions opérationnelles permettant de mettre en œuvre les projets remontés des réunions de CLÉ.

Les 47 membres du Comité Départemental du SDEY se réunissent pour valider les décisions du bureau, voter le budget, etc.

Le Bureau du SDEY

Jean-Noël LOURY
Président

Grégory DORTE
Vice-Président
Développement des infrastructures et grands projets
Communication

Jacques BALOUP
Vice-Président
Travaux sur les réseaux

Philippe MAILLET
Vice-Président
Personnel

Guillaume DUMAY
Vice-Président
Finances, relations avec les concessionnaires

Rémy CLERIN
Vice-Président
Mobilités électriques

Richard ZEIGER
Vice-Président
Transition énergétique, maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables

Claude DEPUYDT
Vice-Président
Éclairage public

Patrick BUTTNER
Vice-Président
Informations géographiques, cartographie, SIG, PCRS

Claude MAULOISE
Vice-Président
Développement du gaz et achat d'énergie

Jean-Luc GIVORD
Didier IDES

Michel PANNETIER

Chantal ROYER
Gilles SACKPEY

Les Commissions locales d'énergies (CLÉ) : pour faire le lien avec les communes

Le SDEY a maillé l'Yonne avec huit Commissions locales d'énergies (CLÉ). Chacune dispose d'une secrétaire administrative, interlocutrice privilégiée des élus. Depuis 2020 et pour faciliter la mise en place des projets des communes, deux chargés d'affaires du SDEY sont référents par CLÉ :

- un technicien « travaux » (éclairage public, électrification rurale...)
- un technicien « optimisation énergétique »

Les Commissions Locales d'Énergies se réunissent une à deux fois par an pour recenser les demandes de travaux des communes.



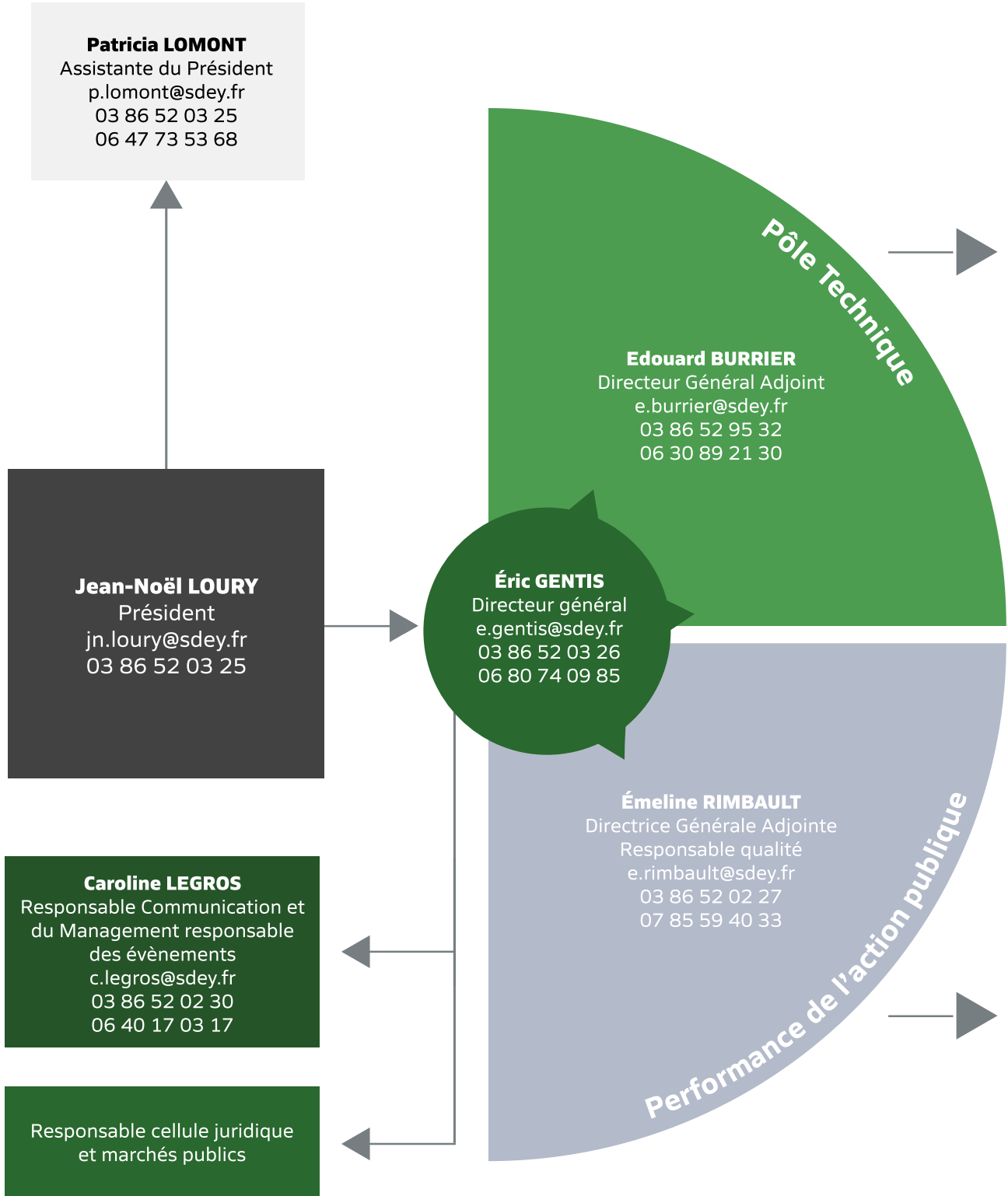
Optimisation énergétique : secteurs d'intervention des chargés d'affaires

- Laurent Yvart
- Vincent Baptiste
- Louis Eiras (remplacé par Cédric Philbert)



Les réunions des Commissions Locales d'Énergies en 2022

- 24 oct.: CLÉ de l'Avallonnais
- 4 nov.: CLÉ de l'Auxerrois – Serein
- 9 nov.: CLÉ du Tonnerrois
- 15 nov.: CLÉ du Sénonais
- 15 nov.: CLÉ du Gâtinais
- 18 nov.: CLÉ de l'Armançon – Tholon – Forêt d'Othe
- 29 nov.: CLÉ de la Puisaye Nord
- 29 nov.: CLÉ de la Puisaye Forterre – Vallée de l'Yonne



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES - ÉCLAIRAGE PUBLIC

Marie Laure MICHOT
Responsable du service
ml.michot@sdey.fr
03 73 53 00 21
06 47 57 88 10

Thomas BOUGIS, Chargé d'affaires
t.bougis@sdey.fr
03 86 52 52 66 / 07 88 64 53 47

Damien GROS, Chargé d'affaires
d.gros@sdey.fr
03 86 52 03 24 / 07 85 59 16 63

Karen GUYOT, Chargée d'affaires
k.guyot@sdey.fr
03 86 52 02 26 / 06 48 97 81 80

Dominique MICHEL, Chargé d'affaires
d.michel@sdey.fr
03 86 52 95 31 / 07 85 59 18 25

Gérard FRANÇOIS, Contrôleur des travaux / g.francois@sdey.fr
03 86 80 09 23 / 06 42 31 34 13

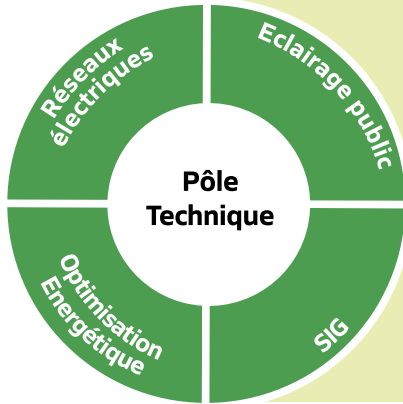
Isabelle OUGIER, Chargée d'affaires
i.ougier@sdey.fr
03 86 80 49 82 / 07 88 64 53 78

Anthony RIOU, Chargé d'affaires
a.riou@sdey.fr
03 86 80 49 84 / 07 88 64 53 51

Ludovic NIEZ, Chargé d'affaires
l.niez@sdey.fr
03 73 53 00 20 / 07 85 41 92 66

Yann LURIER, Chargé d'affaires
y.lurier@sdey.fr
03 73 53 00 20 / 06 31 08 63 34

Jérôme LAVAU, Chargé d'affaires
j.lavau@sdey.fr
03 86 80 51 95 / 07 72 55 65 03



SIG

Patrice LOZÈRE
Responsable du service
p.lozere@sdey.fr
03 86 80 49 80
06 48 96 06 76

Olivier DUBUCQ
Chargé de mission
o.dubucq@sdey.fr
03 86 80 51 91
Florian HITTIER
Chargé de mission
f.hittier@sdey.fr
03 86 80 51 91/06 30 03 41 60

INNOVATION

Yvain REMEUR
Chargé de mission
Mobilité électrique,
Smartgrids
y.remeur@sdey.fr
03 86 80 49 87
06 07 70 59 96

Léa RONG
Chargée de mission
territoires intelligents
et innovation
l.rong@sdey.fr
03 86 52 09 25
06 81 34 72 67

OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Aurélié ROSSIGNOL
Responsable du service
Réfèrent environnementale
a.rossignol@sdey.fr
03 86 52 95 30

Laurent YVART
Conseiller en Energie Partagé
l.yvart@sdey.fr
03 86 52 00 27
06 37 57 95 02

Vincent BAPTISTE
Conseiller en Energie Partagé
v.baptiste@sdey.fr
03 86 80 49 85
06 08 12 34 48

Augustin BALLU
Chargé de mission
« Energies Renouvelables »
a.ballu@sdey.fr
03 86 52 30 14 / 06 30 03 40 14

Maxime DAL DEGAN
Chargé de mission
« Energies Renouvelables »
m.daldegan@sdey.fr
03 86 80 49 81
07 88 62 73 67

Myriam CHOUARD
Groupement achat énergies
m.chouard@sdey.fr
03 86 80 51 94

Cédric PHILIBERT
Conseiller en Energie Partagé
c.philibert@sdey.fr
03 73 53 00 29
07 87 18 97 96

Véronique ECKERLEIN
Assistante
v.eckerlein@sdey.fr
03 86 52 52 65

RESSOURCES HUMAINES

Nathacha MOREL
Assistante ressources
humaines
n.morel@sdey.fr
03 86 52 95 29

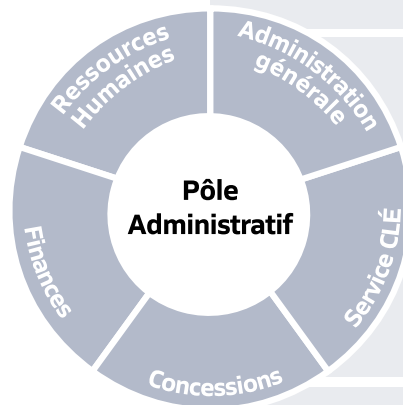
Isabelle CHEZEAUD
Assistante ressources
humaines
i.chezeaud@sdey.fr
03 86 52 95 29

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Audrey GOUÉRAND
Secrétaire assemblées
a.gouerand@sdey.fr
03 86 52 52 69

Lydie KOFFI-BROU
Assistante administrative
archives@sdey.fr
06 07 75 21 56

Vanessa HECHT
Assistante administrative
v.hecht@sdey.fr
03 86 52 22 00



FINANCES

Frédérique ROSSEEUW
Responsable financière
f.rosseeuw@sdey.fr
03 86 52 02 28

Véronique MOREAU
Assistante comptable
v.moreau@sdey.fr
03 73 53 00 28

Zélie BOUDIN
Assistante comptable
z.boudin@sdey.fr
03 86 51 08 02

Stéphanie LASSERE
Assistante comptable
s.lassere@sdey.fr
03 86 52 09 26

Stéphanie LEGARD
Assistante comptable
s.legard@sdey.fr
03 86 52 02 29

CONCESSIONS

Elodie GAUDEZ
Responsable
des concessions
e.gaudez@sdey.fr
03 86 52 09 24
06 07 64 44 90

SECRÉTAIRES DE CLÉS

Sylvie WERNIMONT
s.wernimont@sdey.fr
07 86 16 63 52
▪ Toucy :
09 72 45 66 41

Fabienne HERRMANN
f.herrmann@sdey.fr
06 83 03 02 11
▪ Avallon :
03 86 34 20 07

Julie KLOETZLEN
j.kloetzlen@sdey.fr
06 45 83 35 82
▪ Auxerre :
03 86 47 46 99

Delphine DUPRÉ
d.dupre@sdey.fr
06 71 78 78 79
▪ Sens :
03 86 95 05 80

ASSISTANTE TECHNIQUE

Sylvie WERNIMONT
s.wernimont@sdey.fr
07 86 16 63 52
03 86 52 52 68

Une commission consultative paritaire pour échanger avec les intercommunalités

Cette instance de dialogue a été créée suite à la Loi de transition énergétique pour la croissance verte. Elle a pour objet de faire le lien entre les syndicats d'énergies, autorités organisatrices de la distribution d'électricité et de gaz, et les intercommunalités à fiscalité propre, totalement ou partiellement inclus dans le périmètre du syndicat.

Ses domaines d'intervention :

- coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie,
- garantir la cohérence de leur politique d'investissement, notamment en matière de réseaux d'énergie,
- faciliter l'échange des données.

Elle est composée de 32 membres : 16 délégués SDEY + 16 représentants des intercommunalités.

La réunion de la commission consultative paritaire 2022 a été décalée au 1er février 2023.

Ce fut l'occasion de présenter aux représentants des intercommunalités de l'Yonne les projets innovants du SDEY qui les concernent directement : le projet de cadastre solaire, le géoréférencement des réseaux sensibles, le Plan de Corps de Rues Simplifié (PCRS) et le groupement d'achat d'énergies.

Une nouvelle organisation bâtiminaire pour les services du SDEY

Depuis 2022, les services du SDEY occupent trois bâtiments à Auxerre. Fort de son ancrage territorial, le SDEY possède aussi trois lieux d'accueil des élus sur le territoire, plus une permanence mensuelle.



**4 avenue Foch
Auxerre**

- Le bureau du Président et son assistante
- Le directeur général des services
- Administration générale (accueil, secrétariat des assemblées, archives)
- Contrôle de Concession
- Ressources Humaines
- Communication



**1 bis av.Foch
Auxerre**

- La directrice générale adjointe
- Finances et Comptabilité
- Optimisation énergétique



**1 avenue de
Saint-Georges
Auxerre**

- Le directeur général adjoint
- Électrification et Éclairage public
- SIG
- Mobilité
- Innovation

Sens

18 avenue Vauban
Accueil des élus
du lundi au vendredi

Avallon

11 bis rue Carnot
Accueil des élus
du lundi au vendredi

Toucy

ZA Les Hôtes de Vernoy
Accueil des élus
le mercredi

**Flogny
la-Chapelle**

Mairie
Accueil des élus
une fois par mois

Xavier Pintat : « Le SDEY est en pointe pour la transition énergétique »

Quelques questions au Président de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR)



Quelles sont les missions de la FNCCR ?

La FNCCR est une association nationale d'élus regroupant 900 collectivités en charge des services publics locaux de l'eau, de l'énergie, du numérique et de la gestion des déchets. Historiquement, notre fédération a été créée par les établissements publics en charge de la distribution d'énergie tels que le Syndicat d'Énergies de l'Yonne (SDEY). Au fil du temps, nous nous sommes dotés de nouvelles compétences et expertises à la demande d'une plus grande diversité de collectivités en charge des réseaux secs et humides. La FNCCR représente et défend ses adhérents au plus haut niveau, que ce soit auprès des ministères, de l'Europe, mais aussi dans le processus législatif et réglementaire. Tête de réseau, notre association offre un espace de dialogue entre ses adhérents pour le partage d'expériences et de bonnes pratiques et s'engagent ainsi pour l'amélioration permanente des services publics locaux.

Enfin, la FNCCR publie de nombreux référentiels, notes d'analyse et ouvrages experts permettant aux collectivités de mieux appréhender les problématiques techniques, juridiques ou économiques auxquelles elles sont confrontées. Plus largement, la FNCCR défend le service public, le rôle des territoires et la cohésion nationale grâce aux mécanismes de solidarité territoriale et de péréquation.

Quel regard portez-vous sur l'action du SDEY ?

Le Syndicat d'Énergies de l'Yonne fait partie de nos adhérents historiques et actifs. Le SDEY est l'archétype du syndicat d'énergie qui s'est fortement développé dernièrement et s'est engagé pour la transition énergétique. De surcroît, le syndicat icaunais axe sa politique de développement autour de l'innovation et expérimente localement des solutions qui pourront, je l'espère, profiter à l'ensemble des structures homologues. Nous avons d'ailleurs nommé son Président, Jean-Noël Loury, à la tête de la commission smart grids et innovation.

Pour quelles raisons avez-vous souhaité proposer à l'ensemble de vos membres d'adopter le label « Terre d'Innovation » conçu par le SDEY ?

Le Syndicat d'Énergies de l'Yonne a toujours été, sous l'impulsion de son Président Jean-Noël Loury, une structure inscrite dans une logique de coopération et de collectif. J'en veux pour preuve, l'adhésion rapide à la marque Territoire d'énergie, qui permet aux syndicats d'énergies de défendre leurs valeurs sous une même bannière.

Dans cette logique, Territoire d'énergie Yonne a associé la FNCCR à la montée en puissance du label Terre d'Innovation. Cette dynamique a permis à la Fédération de décliner le concept nationalement et d'inviter ses adhérents à y participer. Il s'agit là d'un excellent moyen pour valoriser les compétences des syndicats d'énergies à travers les réalisations de leurs communes membres. En outre, ce label constitue une véritable vitrine de l'innovation de nos communes, notamment rurales, et permet de valoriser le patrimoine de nos territoires.

Comment imaginez-vous l'avenir des AODE ?

Après avoir su faire leurs preuves dans leurs domaines de compétences historiques en matière de développement des réseaux, de production d'énergies renouvelables et d'aménagement du territoire, les Autorités organisatrices de la distribution d'énergie telles que le SDEY capitalisent sur leur expérience et leur connaissance fine du territoire et des infrastructures pour développer « les territoires intelligents ». Grâce aux objets connectés, au déploiement des bornes de recharge, aux smart grids et à la gestion des données, les syndicats d'énergies disposent de clés essentielles pour l'efficacité des services publics locaux essentiels à la population et aux territoires.

02 Dialoguer et contrôler

La concession électrique

Le contrôle de concession électrique

Le SDEY contrôle régulièrement la bonne application par Enedis et EDF des dispositions techniques, financières et contractuelles prévues au contrat de concession entré en vigueur le 1er janvier 2021 pour une durée de trente ans.

Avec la libération du système électrique français, la mission de contrôle est devenue prioritaire. Il importe en effet de s'assurer que les services publics de l'électricité ne se dégradent pas en termes de qualité de l'énergie distribuée et d'égalité d'accès des usagers.

Ce contrôle prend la forme d'un audit qui fournit un état précis des caractéristiques de la concession pour veiller au respect des dispositions du cahier des charges.

Le rapport d'audit permet aussi au SDEY d'exiger de ses concessionnaires de respecter leurs engagements et de garder ainsi un haut niveau de service pour les usagers. Il permet d'accéder à des informations essentielles, commercialement sensibles, afin de réaliser une analyse de la concession.

Accélérer la transition énergétique

Le nouveau contrat de concession électrique permet une accélération de la transition énergétique dans l'Yonne en facilitant le partage de données et la mise en place d'innovations.

Il prévoit :





- des investissements importants afin d'améliorer la qualité du réseau icaunais,
- la revalorisation des redevances versées au SDEY au service des besoins des territoires de l'Yonne,
- une continuité de dissimulation des réseaux électriques.

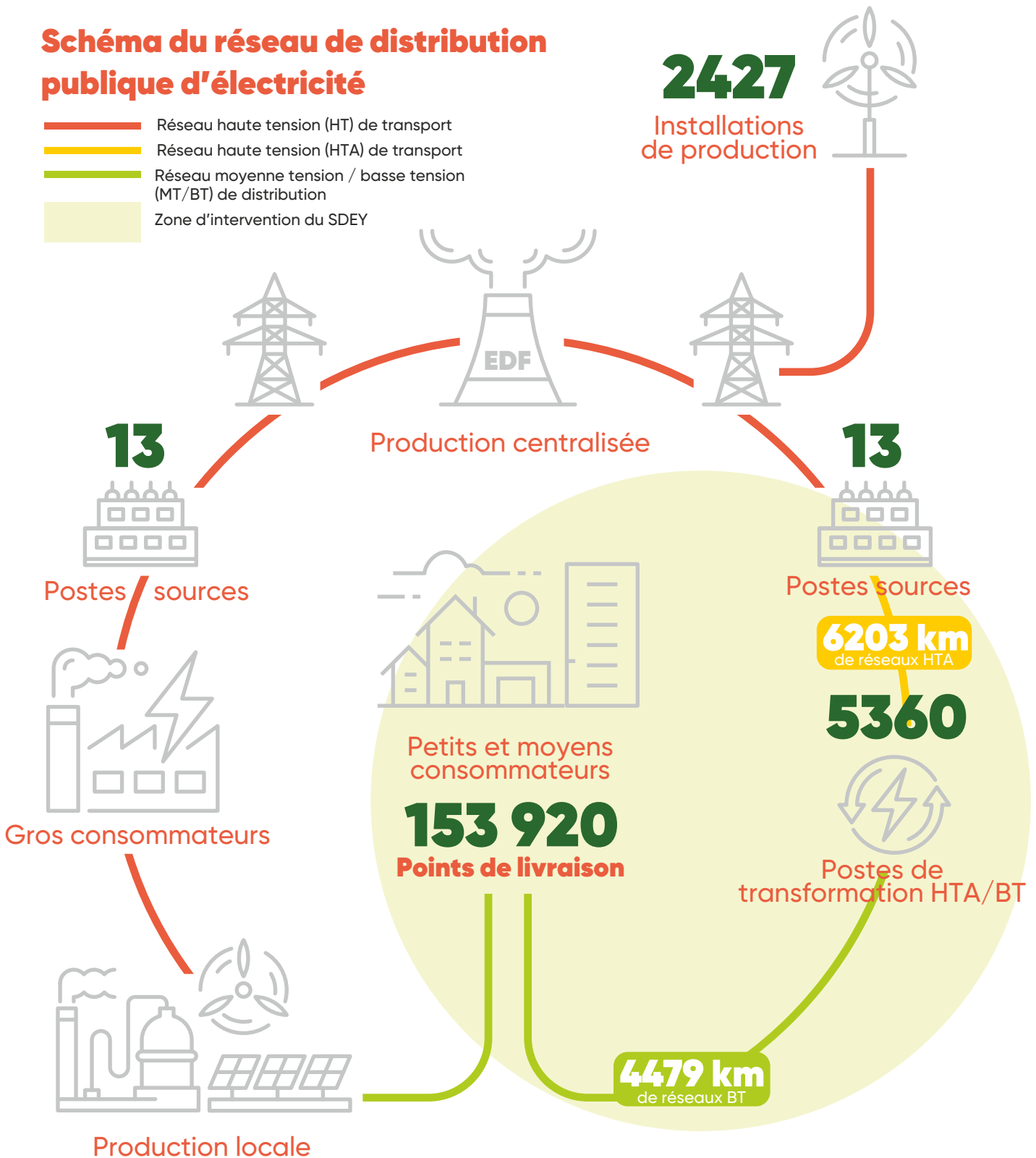
Sur les 30 ans du contrat de concession, Enedis s'est engagé à apporter au SDEY un montant total prévisionnel de 52 millions d'euros (corrélés au montant de ses investissements).

Enedis s'est engagé, dans un premier programme pluriannuel (2021-2024) à investir 9,5 millions d'euros. Enfin, la négociation du nouveau contrat a permis au SDEY d'obtenir, étalée sur 8 ans, une somme supplémentaire de 3,3 millions d'euros pour un programme de résorption des cabines hautes et des fils nus ainsi que pour des actions de modernisation et d'innovation.



Schéma du réseau de distribution publique d'électricité

-  Réseau haute tension (HT) de transport
-  Réseau haute tension (HTA) de transport
-  Réseau moyenne tension / basse tension (MT/BT) de distribution
-  Zone d'intervention du SDEY



Installations de production raccordées au réseau public

	Nombre	% Nombre	Puissance délivrée	% Puissance
Origine photovoltaïque	2 355	97,03%	27 860	8,01%
Origine éolienne	29	1,19%	289 150	83,18%
Origine hydraulique	26	1,07%	9 154	2,63%
Autres (Biomasse, biogaz, cogénération...)	17	0,70%	21 462	6,17%
Total	2 427	100%	347 626	100%

La puissance est exprimée en kVA pour les producteurs raccordés en basse tension et en kW pour ceux raccordés en HTA

Les consommateurs raccordés au réseau public

	Nombre	Energie acheminée (kWh)
BT ≤ 36kVA	152 188	994 763 053
BT > 36kVA	1 176	122 479 790
HTA	556	412 509 651
Total	153 920	1 529 752 494

La qualité de desserte Critère B hors RTE (en minutes)

Durée moyenne de coupure des clients BT (basse tension)

Moyenne concession

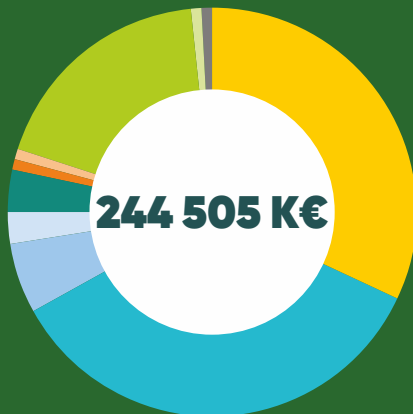
82.9

Moyenne nationale

59.9

Valeur nette comptable des ouvrages

Répartition de la valeur nette comptable des ouvrages



31,32%	Canalisations HTA
34,24%	Canalisations BT
5,55%	Postes HTA - BT
2,62%	Transformateurs HTA-BT
4,32%	Comptage
0,84%	Ouvrages collectifs de branchement
0,92%	Autres biens localisés
18,68%	Ouvrages de branchement non localisés
0,85%	Comptage non localisés
0,66%	Autres biens non localisés

Les consommateurs desservis par le fournisseur EDF

Tarifs réglementés de vente (TRV)



TRV **67.50%**
HORS TRV **32.50%**

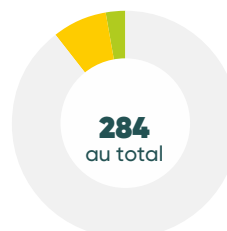
Répartition des tarifs



Résidentiel **95.56%**
Non résidentiel **5.44%**

Raccordement à la concession

Nombre d'installations de production neuves réalisées



86,97% BT ≤ 36kVA
10,92% BT entre 36 et 250kVA
2,11% HTA

Nombre d'installations de consommation neuves réalisées



92,86% BT ≤ 36kVA
6,14% BT entre 36 et 250kVA
1% HTA

Gérald Fréguin : « Nous avançons vite, bien et en pleine confiance »

Deux questions au directeur territorial Yonne Enedis



Quel bilan faites-vous des deux premières années du nouveau contrat de concession entre le SDEY et Enedis ?

J'ai pris mon poste de directeur territorial de l'Yonne en octobre 2022 et j'ai pu apprécier le très bon travail réalisé de concert par nos équipes respectives.

Le 1er programme pluriannuel d'investissement prévoit 9,5 millions d'euros d'investissement sur la période 2021-2024. Nous sommes aujourd'hui à mi-parcours et nous avons déjà investi 5,5 millions d'euros (soit 56 % de notre engagement), pour fiabiliser 83 km de réseaux Haute Tension aériens – afin de les rendre plus résistants aux aléas climatiques – et résorber 5,2 km de réseaux Haute Tension et Basse Tension incidentogènes (souterrains et aériens fils nus). Certains objectifs techniques inscrits dans ce programme sont déjà atteints, comme l'installation des

appareils de coupure télécommandés sur le réseau Haute Tension. Bien entendu, nous n'arrêtons pas pour autant notre action.

La convention de modernisation, qui prévoit par ailleurs 3,3 millions d'euros sur 8 ans pour des actions sous maîtrise d'ouvrage du SDEY, a permis d'ores et déjà d'allouer une enveloppe de 950.000 euros, essentiellement pour résorber des fils nus du réseau basse tension et éliminer les postes dits « cabines hautes ». Ce travail avance dans la concertation permanente avec les équipes du SDEY.

Nous avons au moins trois réunions de suivi par an et nous avons pris l'habitude d'échanger et de partager nos données au quotidien. Fin décembre 2022, nous avons même tenu un comité de direction croisé en présence de Jean-Noël Loury et de Robert Poggi, notre directeur régional Bourgogne.

Quelles sont les prochaines étapes prévues par le contrat de concession ?

Nous allons notamment préparer, en étroite concertation avec les équipes du SDEY, le prochain programme pluriannuel d'investissement (2025-2028) en prenant en compte les spécificités de l'Yonne et les nouvelles ambitions d'Enedis, en cohérence avec notre Plan de Développement de Réseau qui sera publié en 2023. Ce dernier affirmera notre volonté de soutenir les investissements dans

les infrastructures électriques à un niveau inédit jusque-là, en y apportant toute notre expertise technique afin de répondre aux enjeux majeurs tels que l'accueil des installations de production EnR, le raccordement des infrastructures de recharge des véhicules électriques et la résilience du réseau face aux aléas climatiques. Cette politique nationale se déclinera naturellement sur notre territoire.

Nous souhaitons également continuer d'être aux côtés du SDEY pour l'accompagner dans ses innovations, et ainsi avancer ensemble pour concevoir et mettre en place les « smart grids », les réseaux du futur.

Enfin, nous allons renforcer encore le partage de nos données, en toute transparence. Pour exemple, les équipes du SDEY ont été récemment formées à la prise en main des nouveaux services associés à notre nouveau Portail Collectivités, donnant accès à différents espaces techniques (vérification des consommations, simulation de raccordement...).

Au-delà de nos nécessaires échanges contractuels, je serai donc très attaché à cultiver cette relation de confiance, comme un atout pour nous permettre d'aborder sereinement l'avenir, au service des communes de l'Yonne et de ses habitants.

Le contrôle de concession gaz

L'organisation de la distribution du gaz est de la responsabilité des communes.

Au 1er janvier 2023, 131 communes icaunaises ont transféré leur compétence gaz au SDEY.

Le SDEY a confié la mission de distribution à l'opérateur GRDF (Gaz Réseau Distribution France) en s'appuyant sur 10 contrats qui sont soit des contrats historiques, soit par délégation de service public.

Comme pour l'électricité, les contrats de concession fixent les obligations des deux parties.



Chiffres de la concession de gaz au 31 décembre 2021

Nombre de clients gaz

8164

Andryes - Charentenay - Courson	148
Auxerrois avec avenants	5 561
Beine - Maligny - Villy	200
Crain	80
Germigny	65
Ormoy	114
Mailly-la-Ville	117
Nord de la Vallée du Serein	1 585
Tanlay	147
Vergigny	147

Longueur des réseaux (km)

400

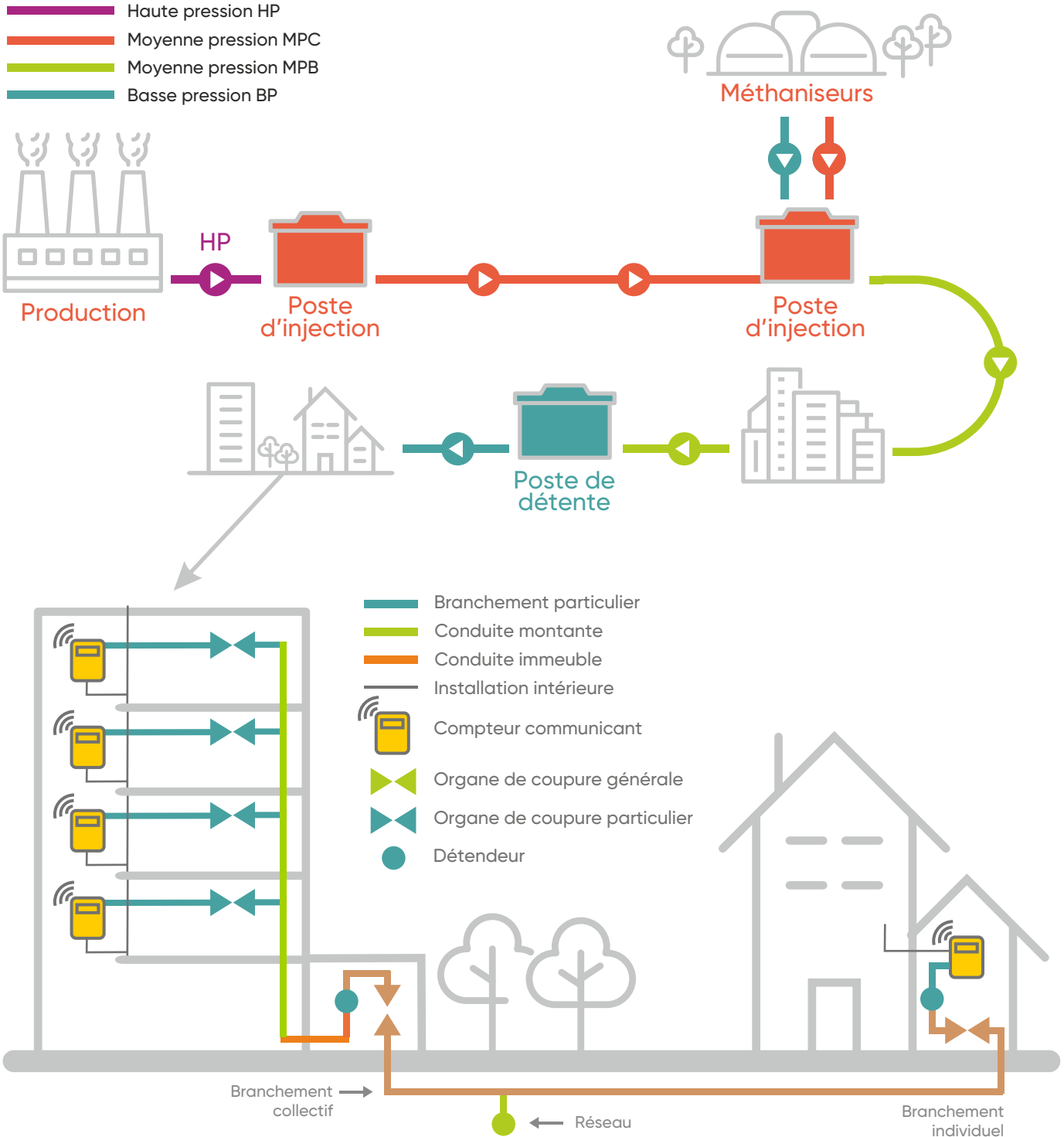
Andryes - Charentenay - Courson	14
Auxerrois avec avenants	247
Beine - Maligny - Villy	17
Crain	2,84
Germigny	5,02
Ormoy	5,5
Mailly-la-Ville	4,8
Nord de la Vallée du Serein	79
Tanlay	17
Vergigny	8

Quantité d'énergie acheminée (MWh)

293656

Andryes - Charentenay - Courson	2 567
Auxerrois avec avenants	187 000
Beine - Maligny - Villy	3 906
Crain	1 513
Germigny	20 000
Ormoy	2 262
Mailly-la-Ville	3 100
Nord de la Vallée du Serein	67 000
Tanlay	3 622
Vergigny	2 686

Schéma du réseau de distribution publique de gaz



03

Aménager et accompagner

Les réseaux électriques

Les travaux d'électrification rurale constituent la mission historique du SDEY.

Le SDEY peut assurer directement la maîtrise d'œuvre interne de tous types de travaux électriques pour le compte des communes de l'Yonne. Il intervient pour le renforcement et la sécurisation des réseaux électriques. Il participe aux opérations de raccordement électrique. Le SDEY intervient aussi dans le cadre des opérations d'enfouissement des réseaux électriques.

En 2022, les commandes de travaux sur les réseaux électriques ont doublé par rapport à l'année précédente et ont représenté 13 238 626 € dont :

3 099 072 €
pour la dissimulation des réseaux

2 089 123 €
pour le renforcement

3 145 872 €
pour l'extension

4 545 552 €
pour la sécurisation des réseaux

359 077 €
pour la résorption des cabines hautes



Jacques Baloup : « 2022 a été une année remarquable pour nos investissements au service des communes »

Le point de vue du vice-président en charge des travaux sur les réseaux

« Comme l'a indiqué le Président en ouverture de ce rapport d'activité, nous avons commandé en 2022 pour 35,8 millions d'euros TTC de travaux soit une augmentation de 159 %.

Ceci est principalement lié au programme de rénovation globale du parc d'éclairage public (13,8 millions d'euros en 2022). Nous avons aussi anticipé de nombreuses commandes au prix du marché de travaux 2019-2022, afin d'échapper à l'inflation que nous sentions venir et que nous subissons en 2023. Cela nous a permis de contenir la flambée des prix en commandant les matériels très en amont. Contraints à des délais très allongés pouvant atteindre une année pour certains produits, les plannings travaux ne sont pas toujours faciles à mettre en place.

En finançant 60 % des coûts de rénovation complète des parcs lumineux et en offrant la maintenance pendant les cinq ans suivant le passage en LED connectées, le SDEY a généré un fort intérêt pour ces solutions avant-gardistes, permettant un flux lumineux modulable adapté à la création de trame noire pour la faune nocturne et de surcroît, source d'économies importantes énergétiques et financières.

Parmi les très nombreuses communes qui sont passées en LED dites « intelligentes », nous pouvons

citer Villeblevin dans le Senonais dont le rendu est remarquable.

Pour les communes qui nous ont transféré la compétence éclairage public et sa maintenance, nous avons géoréférencé leurs réseaux. Ce document sera obligatoire en 2026, c'est donc un bonus pour nos communes source d'une économie non négligeable.

La gestion des réseaux reste notre cœur de métier et une priorité, nous pouvons citer Bléneau, commune très organisée, qui d'année en année, poursuit son programme d'enfouissement des réseaux, ou encore Charentenay, moins de 500 habitants qui va terminer ses enfouissements en 2023.

Nous sommes capables d'effectuer également des travaux en coordination avec d'autres corps de métier tel qu'à Ancy-le-Libre qui a fait le pari de projets complexes puisqu'ici il s'agit, à la fois de revoir l'éclairage public, de dissimuler les réseaux basse tension et télécom et de refaire les réseaux d'eau potable, la voirie et les trottoirs...

Au-delà des aides financières, le SDEY est devenu un partenaire incontournable en matière d'ingénierie. Nous rendons en effet un service clé en main aux communes, depuis les pré-études, jusqu'au suivi des chantiers et leur réception.

Grâce à notre formidable équipe de

techniciens mutualisés, nous accompagnons les communes dans leur projet. Nous veillons à ce que les travaux soient faits dans les règles de l'art.

Globalement nous avons su gérer au mieux le pic d'activité de 2022. Je participe aux réunions de pré-pictage qui sont des moments essentiels où nous confrontons sur le terrain en présence des élus et des entreprises, les solutions techniques proposées par Enedis qui ne tiennent pas toujours compte de la réalité du terrain en respectant les desideratas des communes et les règles financières. Cela nous permet d'éviter les erreurs de chiffrage et de bien prendre en compte les envies des maires. Les mots « litige ou mal façon » sont bannis de notre vocabulaire !

Cela fait partie de notre leitmotiv, ce qui est plutôt bon signe ! »



Jacques BALOUP
Vice-Président en charge
des travaux sur les réseaux

Quelques chantiers emblématiques...



ANCY-LE-LIBRE

Objet du Chantier :

Dissimulation des réseaux basse tension, télécom et éclairage public de la rue de l'église.

Particularité :

Ce chantier s'inscrit dans le cadre de travaux conjoints avec la réfection des réseaux humides d'eau potable ainsi que la voirie et les trottoirs. Ce chantier a débuté en mars 2022.

Dépose de 400 ml de câble T70 sur poteaux
9 PBA et 2 poteaux bois

Pose de 570 ml de câble souterrain
3 x 150 mm² + 1 x 95 mm²

250 ml de câble 4 x 35 mm²
pour reprise des branchements

Reprise de 22 branchements

Cout Total :	224 686.91 €
Basse Tension :	131 020.45€
SDEY :	36 306.14€
Face:	21 000€
Part Communale :	122 733.89€
Eclairage Public :	52 019.58€
SDEY :	26 009.79€
Part Communale :	26 009.79 €
Réseaux Telecom et Fibre:	41 646.88€ TTC
SDEY :	20 434.59€ TTC
Commune :	29 541.67€ TTC



BLÉNEAU

Objet du Chantier :

Sécurisation Allée des Acacias et Allée des Tilleuls

Particularité :

Dépose d'environ 1365 ml de réseau en fils nus basse tension aérien

Pose d'environ 325 ml de câble basse tension souterrain de section 150m²
+ 402 ml de réseau pour les branchements.

Pose de 8 REMBT et 19 branchements

Cout Total :	119 657 € HT
SDEY :	49 478.37 € HT
Face:	66 904.50 € HT
Commune :	7 368.89 € HT

AUGY

Objet du Chantier :

Sécurisation des fils nus et enfouissement des réseaux basse tension, télécom et éclairage public

Particularité :

Ce chantier a débuté en Avril 2022.
Dépose de 330 ml de fils nus et 130ml de câble T70
14 PBA et 1 poteau bois.
Pose de 512 ml de câble Souterrain 3 x 150 mm² + 1 x 95 mm².
Reprise de 45 branchements ;
Implantation de 18 mâts de 6ml avec lanternes LED.



**Nicolas Briolland,
Maire d'Augy**

« Les travaux rue des Violettes et rue des Bleuets consistaient à enfouir les réseaux. En effet, il y avait jusqu'à présent des fils nus sur des poteaux en béton disgracieux. Le conseil municipal a souhaité profiter du soutien du SDEY pour sécuriser ces deux secteurs.

À l'appui de l'opération, le SDEY, en la personne de monsieur Riou, a accompagné la collectivité dans le suivi des travaux sur plusieurs semaines.

Le relationnel établi avec le SDEY en pleine confiance a permis de travailler à "l'unisson" dans cette belle opération ».



Répartition des coûts selon la convention financière signée le 9 décembre 2021

Type de travaux	Montant TTC	Montant HT	TVA récupérée par le SDEY	HT/TTC	Part SDEY		Part demandeur		part ENEDIS modernisation 2021		
					%	Montant	%	Montant	%	%	Montant
Sécurisation	216 620.73 €	180 517.26 €	36 103.45 €	HT	50	90 258.63 €	0	0.00 €	0	50	90 258.63 €
Réseau Télécom	48 043.10 €	40 035.92 €	8 007.18 €	TTC	50	24 021.55 €	50	24 021.55 €	0	0	0.00 €
Eclairage Public Pur	14 649.92 €	12 208.27 €	2 441.65 €	HT	50	6 104.14 €	50	6 104.14 €	0	0	0.00 €
Eclairage Public Restitution	28 975.78 €	24 146.48 €	4 829.30 €	HT	100	24 146.48 €	0	0.00 €	0	0	0.00 €
TOTAL	308 289.51 €	256 907.93 €	51 381.58 €			144 530.80 €		30 125.69 €			90 258.63 €

Le SDEY exerce en lieu et place des 279 communes adhérentes qui l'ont transférée, la compétence relative à l'éclairage public

Il les incite à privilégier les solutions LED connectées. En 2021, il a procédé à des emprunts permettant d'accélérer les investissements, ce qui a eu pour effet en 2022, de multiplier les commandes et les chantiers.

Montant TTC de commandes éclairage public (hors rénovation globale) par Commission Locale d'Énergies (CLÉ) en 2022

Armançon	958 997,21 €
Auxerrois	558 114,12 €
Avallonnais	346 149,58 €
Gâtinais	250 703,33 €
Puisaye-Forterre Vallée de l'Yonne	266 147,32 €
Puisaye Nord	123 393,47 €
Sénonais	1 415 605,02 €
Tonnerrois	553 863,46 €
Total	4 472 973,51 €

Rénovation globale avec télégestion : montant TTC de commandes par Commission Locale d'Énergies (CLÉ) en 2022

Armançon	3 152 490,46 €
Auxerrois	2 876 583,31 €
Avallonnais	1 277 615,42 €
Gâtinais	772 277,29 €
Puisaye-Forterre Vallée de l'Yonne	2 432 941,46 €
Puisaye Nord	1 160 614,64 €
Sénonais	734 675,40 €
Tonnerrois	1 422 923,31 €
Total	13 830 121,29 €



L'éclairage public 2.0

En 2021, le SDEY a contracté un emprunt de 15 millions d'euros auprès de la Caisse d'Épargne et du Crédit agricole au moment où les taux d'intérêt étaient les plus bas afin d'accélérer son programme de rénovation complète des parcs lumineux en LED connectées. En finançant 60 % des coûts et en offrant

la maintenance pendant cinq ans, il a suscité un fort engouement alors que le coût de l'électricité s'envolait. Plus de 120 communes ont ainsi déposé des dossiers de rénovation de leur éclairage public. Les travaux de ce programme ambitieux ont commencé

Quelques chantiers emblématiques...



VILLEBLEVIN

Objet du Chantier :

Rénovation de l'ensemble du parc d'éclairage public y compris les armoires de commande.

Particularité :

246 Luminaires remplacés :
 235 Luminaires THORN Civiteq
 11 Luminaires Résidentiels COMATELEC Hapiled
 Remplacement d'un mât endommagé,
 13 Armoires de commande rénovées,
 Télégestion avec système COMETA
 (gestion point par point, sortie dédiée pour les illuminations...)

Cout Total : **225 690.34 € HT**

SDEY : **157 983.24 € HT**

Part Communale : **67 707.10 € HT**



ANNAY-LA-COTE

Objet du Chantier :

Mise en valeur de l'église par 7 projecteurs LED

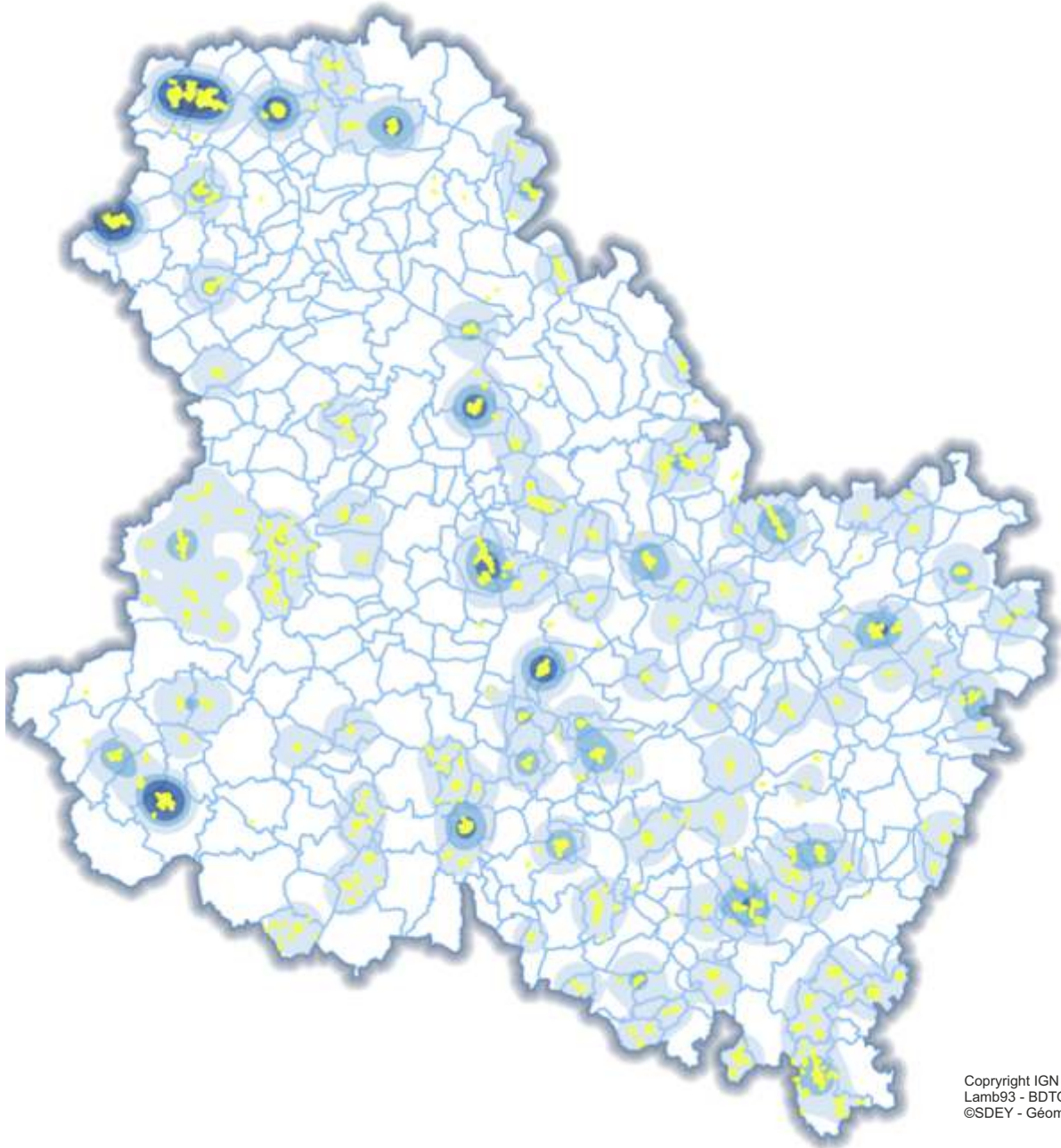
Cout Total : **24 416.75 € HT**

SDEY : **12 208.38 € HT**

Commune : **12 208.37 € HT**

13 561 points lumineux sont connectés en 2022 sur les territoires gérés par le SDEY

ANCY-LE-FRANC	19	ESNON	65	PIERRE-PERTHUIS	30
ANCY-LE-LIBRE	63	ETAULE	127	PIFFONDS	79
ANNAY-LA-CÔTE	79	FLACY	57	PLESSIS-SAINT-JEAN	58
ANNAY-SUR-SEREIN	78	FLEYS	15	PREHY	53
ANNEOT	8	FLOGNY-LA-CHAPELLE	4	PRIVE	9
APPOIGNY	287	FONTAINES	44	PROVENCY	27
ARCY-SUR-CURE	112	FONTENAY-PRES-CHABLIS	70	QUARRE-LES-TOMBES	255
ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON	25	FONTENAY-PRES-VEZELAY	53	QUENNE	12
ATHIE	50	FOURNAUDIN	61	RAVIERES	119
AUGY	260	FULVY	65	RUGNY	34
BAGNEAUX	129	GIGNY	44	SAINPUITS	79
BAZARNES	11	GIROLLES	64	SAINT-BRANCHER	107
BELLECHAUME	6	GIVRY	5	SAINT-FARGEAU	444
BERNOUIL	36	GRIMAULT	38	SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE	1013
BESSY-SUR-CURE	13	GURGY	20	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	86
BIERRY-LES-BELLES-FONTAINES	64	HAUTERIVE	106	SAINT-PRIVE	145
BLACY	35	HERY	29	SAINTE-COLOMBE	54
BLEIGNY-LE-CARREAU	53	IRANCY	104	SAINTE-MAGNANCE	129
BLENEAU	4	ISLAND	53	SEMENTRON	45
BRANNAY	131	ISLE-SUR-SEREIN	124	SENAN	36
BROSSES	101	JAULGES	55	SENNEVOY-LE-HAUT	61
BUSSY-EN-ÔTHE	281	JOUX-LA-VILLE	112	SERGINES	385
BUTTEAUX	48	JUSSY	106	SOMMECAISE	63
CENSY	26	LA-FERTE-LOUPIERE	142	SOUGÈRES	104
CEZY	10	LAIN	41	TANNERRE-EN-PUISAYE	64
CHABLIS	46	LASSON	47	THORIGNY-SUR-OREUSE	317
CHAMOIX	32	LES CLERIMOIS	3	TRICHEY	34
CHAMPCEVRAIS	12	LEZINNES	181	TRONCHOY	54
CHAMPIGNY	380	LICHERES-PRES-AIGREMONT	42	VAL-DE-MERCY	128
CHARNY-OREE-DE-PUISAYE	443	LICHERES-SUR-YONNE	24	VALLAN	15
CHASSIGNELLES	81	LOOZE	120	VASSY-SOUS-PISY	26
CHASTELLUX-SUR-CURE	53	LUCY-LE-BOIS	68	VAUDEURS	5
CHAUMONT	139	MAILLY-LE-CHATEAU	154	VAULT-DE-LUGNY	13
CHENEY	59	MALIGNY	187	VENOUSE	79
CHEROY	493	MELISEY	48	VENOY	18
COLLAN	78	MERRY-SEC	83	VERMENTON	20
COULANGERON	49	MICHERY	284	VEZANNES	29
COURLON-SUR-YONNE	269	MONTEAU	102	VEZELAY	117
COURSON-LES-CARRIERES	251	MONTHOLON	125	VILLEBLEVIN	311
COUTARNOUX	53	MOUFFY	38	VILLECHETIVE	124
CRAI	18	MOULIN-EN-TONNERROIS	61	VILLECIEN	80
CRUZY-LE-CHATEL	127	MOULIN-SUR-OUANNE	72	VILLENEUVE-LA-DONDAGRE	119
CRY-SUR-ARMANÇON	73	NITRY	93	VILLENEUVE-LES-GENÈTS	79
CUSSY-LES-FORGES	80	NUIITS-SUR-ARMANCON	4	VILLIERS-VINEUX	4
DANNEMOINE	99	PAILLY	61	VINCELLES	3
DEUX-RIVIERES	177	PERCEY	69	VIREAUX	34
				VIVIERS	50



Copyright IGN
Lamb93 - BDTOPO
©SDEY - Géomatique

Le Système d'Information Géographique (SIG) accompagne l'ensemble des services proposés par le SDEY

Il a pour vocation de mettre à disposition des communes des outils leur permettant de consulter et de gérer le patrimoine concédé au SDEY.

Le service SIG qui a lancé un portail de données dans les différents domaines de compétence du SDEY en 2021 s'est attaché à développer et améliorer les applications disponibles. Il est ainsi facile d'accéder à des informations portant sur les bornes de recharge pour véhicules électriques, l'éclairage public, les réseaux électriques ou même le cadastre.

Toutes les données numériques issues des travaux effectués par le SDEY sont capitalisées et mises à disposition. Cela permet ainsi de visualiser les réseaux qui ont été l'objet de travaux effectués par le SDEY dans les communes ; il est également possible de télécharger les plans de récolement au format PDF d'anciens travaux lorsque ceux-ci sont existants. Pour compléter ces informations produites par le SDEY, il a été passé une convention avec Enedis et GRDF qui permet de partager avec les communes la structure générale du réseau électrique ou gaz.

Parmi les étapes importantes du service en 2022, il est à noter la mise en place d'un important marché de détection et de géoréférencement des réseaux souterrains d'éclairage public. Ce marché va permettre de répondre à une obligation légale qui impose aux gestionnaires de réseaux sensibles (électriques et autres) d'effectuer ces travaux avant le 1er janvier 2026.

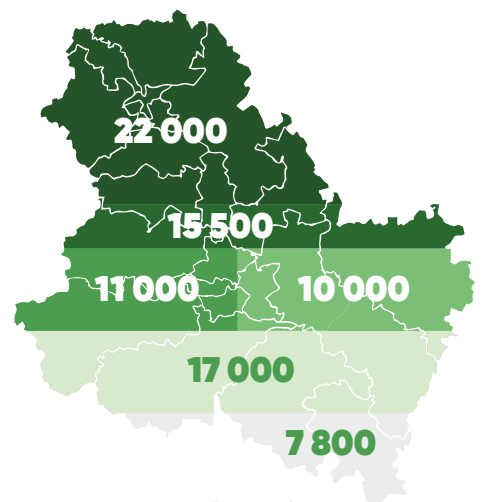
Le SDEY prendra entièrement à sa charge ces travaux pour les communes qui ont transféré la compétence au niveau maintenance.

Pour accompagner cette obligation, tous les gestionnaires de réseau, quels qu'ils soient, doivent participer à la réalisation d'un Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS). Ce PCRS est un fond de plan sur lequel il est possible de venir ajouter d'autres données tels que les réseaux géoréférencés réalisés précédemment. L'accompagnement des communes a été décidé par les élus du SDEY et a été validé par la préfecture de l'Yonne qui a désigné le SDEY comme l'autorité locale compétente.

Ce PCRS est constitué d'une imagerie aérienne à très haute résolution réalisée grâce à une collaboration avec l'Institut Géographique National (IGN-F) et un partenariat avec Enedis. La campagne de prise de vue aérienne a pris fin en août 2022. Les clichés sont retravaillés pour créer des orthophotographies qui sont ainsi exploitables en tant que données cartographiques. En trois années, 83 300 clichés ont été réalisés afin de permettre l'exécution de 8200 orthophotographies couvrant 7462 km². Les dernières livraisons seront effectuées mi-2023.

Ce fond de plan performant est destiné aux services du SDEY et partenaires. Il sera également disponible aux entreprises afin de leur permettre de répondre aux DT-DICT (Déclaration de Travaux à Proximité de Réseaux) qui nous seraient envoyées.

2022 a été enfin marquée par la poursuite du contrôle par le service SIG des données d'éclairage public pour le secteur de l'Armançon et une partie du Senonais. D'ici la fin 2023, l'ensemble des plus de 54.000 points lumineux et plus de 3.000 armoires aura été ainsi contrôlé.



Nombre de clichés lors des campagnes de prise de vue de l'IGN-F

83 300 clichés

7462 km²

8200 Orthophotos

Les télécommunications

Acteur majeur des télécommunications depuis qu'il a déployé le programme de résorption des zones blanches que lui avait confié le préfet, le SDEY poursuit son action au service de la téléphonie mobile et du très haut débit dans l'Yonne.

En 2022, 2 380 354,51 € TTC de commandes ont été passées par le SDEY pour les travaux de génie civil de télécommunication et de pose de fourreaux pour la fibre.

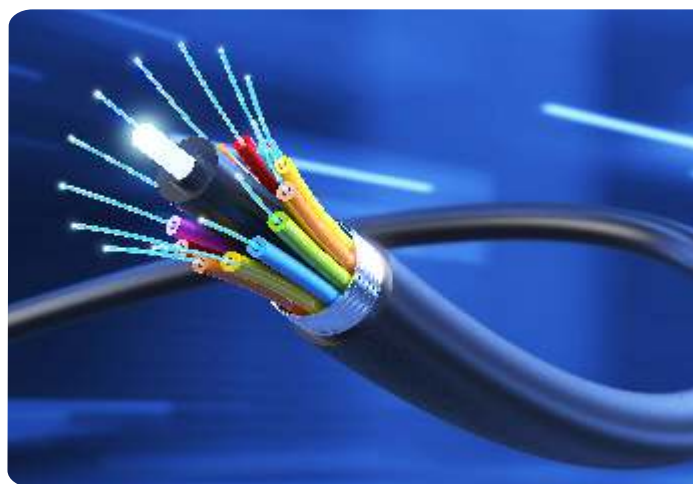
Le SDEY a accentué sa coopération avec le Département et son délégataire Yconick pour le déploiement de la fibre optique enterrée (création de chambres et de fourreaux supplémentaires...). Il a aussi signé avec Orange, le Département et Yconick des conventions afin de mettre à disposition des poteaux électriques existants pour le déploiement de la fibre aérienne et ainsi éviter l'installation de nouveaux pylônes.

En matière de téléphonie mobile, le SDEY participe aux réunions préfectorales mise en place dans le cadre du « New Deal » gouvernemental. Il a notamment pour mission de suivre l'électrification des nouveaux pylônes déployés dans l'Yonne.



**Réunions 2022 du « New Deal »
de la téléphonie mobile
3 février / 4 mars**

**8-9-12 septembre : auditions des opérateurs
7 octobre / 25 octobre / 9 décembre**



La mission Actane se déploie au service des communes

Le SDEY a confié à Alain Mathieu, ancien DGS du syndicat d'énergies du Jura et fondateur du cabinet Actane une mission de recouvrement des sommes dues par les opérateurs télécom. Celle-ci concerne en premier lieu 15 communes pilotes et deux axes de travail :

- l'analyse du compte 70323 pour vérifier si la commune touche la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) de la part d'Orange et des autres opérateurs si ils sont concernés,
- l'analyse des fourreaux sur les zones d'activité et les lotissements en domaine public via l'étude des plans de recollement et des DGD du lot télécom.

Dans ce cadre une dizaine de rencontres ont eu lieu en 2022, entre Elodie Gaudez responsable des concessions et les communes pilotes ainsi que deux réunions collectives :

- le 12 avril 2022 sous un format traditionnel
- le 9 décembre 2022 sous un format de « speed dating » où les élus avaient la possibilité de s'inscrire dans un créneau afin d'échanger individuellement avec le prestataire.

Le SDEY a construit en quelques années un des premiers réseaux de recharge électrique de France

Ce dispositif très largement utilisé sert de modèle pour toute la Bourgogne-Franche-Comté et permet de conduire des expérimentations au service de la mobilité des habitants.

En 2022, en raison de l'augmentation du nombre de véhicules électriques en circulation, le service public de recharge mis en place par le SDEY a été fortement sollicité (+106 % de recharges par rapport à 2021). Les dépenses d'exploitation ont eu tendance à se réduire par rapport à 2021, la reprise du service de recharge à la suite du renouvellement du marché d'exploitation ayant engendré des coûts ponctuels de remise en état des infrastructures lors de la bascule vers le nouvel opérateur. En revanche, on a constaté une explosion des dépenses liées à la fourniture d'énergie sur les bornes (+106 % en kWh + 108% en € par rapport à 2021), ce qui a conduit l'assemblée délibérante du SDEY, en fin d'année 2022, à revenir sur la gratuité du service et à mettre en place une grille de tarification entrée en vigueur au 2 janvier 2023.

Des investissements importants

En s'appuyant sur plan de relance de l'État, finançant jusqu'à 900 000€ HT d'investissement à hauteur de 30% en moyenne, le SDEY a pu lancer en 2022 un projet de déploiement de 24 nouvelles bornes sur 21 stations. Ces stations seront principalement constituées de bornes rapides de 24 kW DC, complétées par 5 bornes rapides 50 kW DC, 2 bornes rapides 66 kW DC et 2 bornes ultra-rapides 160 kW DC. Ces déploiements ont représenté un investissement HT de 740 851€.

Un nouveau schéma directeur pour la mobilité de demain

Au 1er semestre 2022, conformément à la possibilité offerte par la Loi d'Orientation sur les Mobilités de décembre 2019, le SDEY a réalisé son Schéma Directeur pour le Déploiement d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE). En plus de permettre une meilleure prise en charge des coûts de raccordement par Enedis (jusqu'à 75%), le SDIRVE

précise les objectifs de déploiement d'infrastructures en fonction d'un diagnostic réalisé à l'échelle départementale. Ainsi, d'ici 2026, le département de l'Yonne devrait être équipé de 175 infrastructures aménagées et exploitées par le SDEY. Le schéma expose aussi les prévisions de nombre de véhicules en circulation et de nombre de points de charge à installer à échéances 2030 et 2035.

Chiffres clés de l'année 2022

128

infrastructures de recharge en service

94 530

opérations de recharge (+ 106% par rapport à 2021)

1 905 784 kWh

délivrés (+ 106% par rapport à 2021)

6 187 usagers

usagers uniques par badge identifiés
(+ 65% par rapport à 2021)

183 536€ TTC

de dépenses d'exploitation (- 36% par rapport à 2021)

252 574€ TTC

de dépenses d'électricité (+ 121 526€ soit 108% d'augmentation par rapport à 2021).

Nouvelles bornes mises en place en 2022

BEUGNON / Nouvelle borne

Borne normale 22 kW

MOUTIERS-EN-PUISAYE / Nouvelle borne

Borne normale 22 kW

SAINT-MARTIN-DU-TERTRE / Nouvelle borne

Borne normale 22 kW

MOULINS-SUR-OUANNE / Remplacement

Borne rapide 50 kW avec double charge DC

TOUCY / Nouvelles bornes

Station de recharge ultra-rapide 160 kW

Borne normale 43 kW

L'Yonne en pointe en Bourgogne Franche-Comté

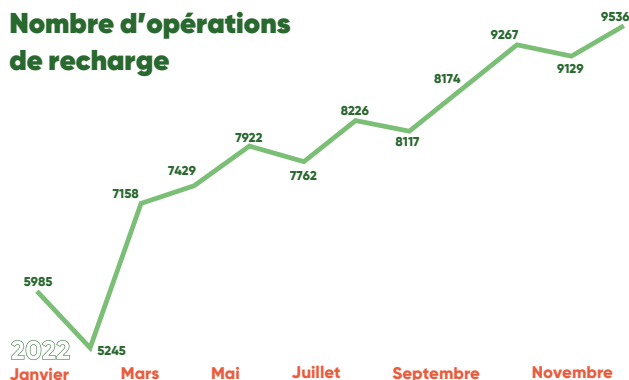
Le SDEY a poursuivi sa dynamique de coordination de l'alliance Bourgogne-Franche-Comté sur le sujet de la recharge pour véhicules électriques.

Le SDEY a proposé son Schéma Directeur pour le Déploiement d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) comme modèle pour les autres syndicats départementaux d'énergies. Il a aussi offert son soutien technique pour l'élaboration des schémas départementaux des autres membres de l'alliance. Par ailleurs, le SDEY a continué à prospecter des fournisseurs innovants de bornes de recharge, de dispositifs de raccordement intelligent et de dispositifs de pilotage dynamique de la recharge. L'objectif étant d'expérimenter les nouvelles

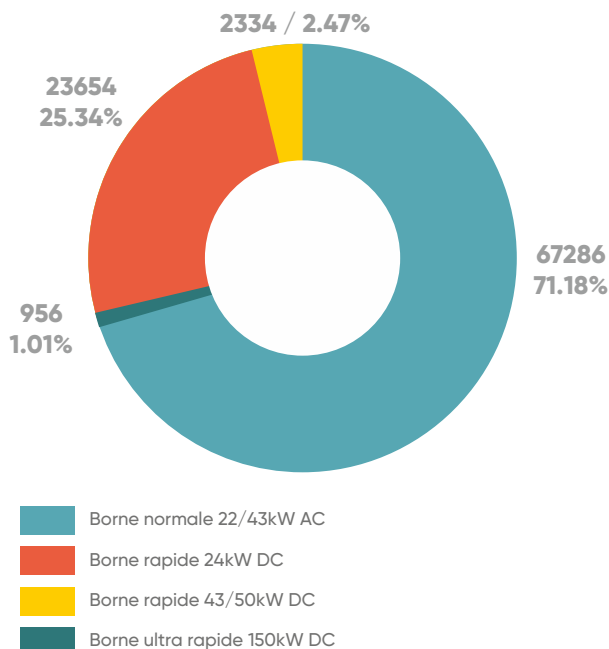
technologies sur le territoire icaunais puis d'en faire profiter les autres syndicats de l'alliance lorsque qu'elles seront considérées comme matures. Par ailleurs, le SDEY est impliqué dans le comité technique pour la réalisation d'un schéma de cohérence régionale pour le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques, qui émane de la Région.



Nombre d'opérations de recharge



Nombre d'opérations de recharge par types de bornes



Le service « Optimisation énergétique » du SDEY propose aux collectivités des conseils pour améliorer l'efficacité énergétique de leur patrimoine bâti et pour développer des énergies renouvelables.

Autant de sujets essentiels qui contribuent à sa forte activité.

Le Groupement d'achats d'énergies

Les 8 syndicats d'énergies de Bourgogne-Franche-Comté se sont associés afin de constituer un groupement d'achats d'électricité et de gaz sous la coordination du syndicat de la Nièvre (le SIEEEN). Celui-ci comptait en 2022, 2030 membres dont 198 dans l'Yonne (pour 4300 points de livraison gaz et électricité). Le groupement, comme tout acheteur, subit les prix issus de la crise, mais maîtrise ses achats, notamment via une stratégie réfléchie et organisée entre les membres de l'alliance.

Le **nouveau marché de gaz** ayant démarré le 1er janvier 2022, les premiers achats se sont faits en pleine crise énergétique, à un prix élevé. Le groupement a ensuite bloqué les prix pour 2023 et 2024, ce qui permet aux collectivités de bénéficier de prix plus bas que le marché actuel.

Par contre en 2022, et malgré la crise énergétique, les prix de la fourniture d'électricité, via les marchés en exécution du groupement (3^e et dernière année des marchés), ont été très bas car ils avaient été « fixés » avant crise. Pour le nouveau marché, démarrant le 1er janvier 2023, les prix sont bien plus hauts car ils ont été définis au 3^e trimestre 2022 à moment où le marché était très élevé.

Le calendrier des marchés du groupement d'achat d'énergies

POUR LA FOURNITURE EN GAZ NATUREL :

Date butoir pour l'adhésion des membres :

31 janvier 2021

Consultation des fournisseurs :

Printemps 2021

Période d'achats du Gaz :

Été – Automne 2021 (puis courant 2022)

Période de fourniture :

1er janvier 2022 – 31 décembre 2024

POUR LA FOURNITURE EN ÉLECTRICITÉ :

Date butoir pour l'adhésion des membres :

31 janvier 2022

Consultation des fournisseurs :

Printemps 2022

Période d'achats de l'électricité :

Été – Automne 2022 (pour la 1^{ère} année de fourniture)

Période de fourniture :

1er janvier 2023 – 31 décembre 2025



Le Conseil en Énergie Partagé (CEP)

Le service CEP propose des prestations de conseil en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments des communes et des EPCI. Il effectue un premier diagnostic du patrimoine bâti, puis en fonction des préconisations, il apporte son aide aux collectivités dans leur démarche et les fait bénéficier d'un marché groupé d'études énergétiques.

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Année	Membres
2017	8 membres
2018	+ 2 membres (10 en cumul)
2019	+ 16 membres (26 en cumul)
2020	+ 56 membres (82 en cumul)
2021	+ 45 membres (127 en cumul)
2022	+ 34 membres (161 en cumul)

En 2022, 51 bâtiments ont été visités par les conseillers énergies dont 21 bâtiments audités avec le prestataire du SDEY permettant d'établir des scénarios chiffrés de travaux. 27 subventions ont été attribuées pour un montant global d'aide de 435 601 € (pour près de 5 millions d'euros de travaux éligibles).

13 projets ont reçu une analyse d'opportunité pour une éventuelle installation énergie renouvelable :

- 3 pour une chaufferie bois-énergie
- 10 pour du solaire photovoltaïque

Montholon Bâtiment Mairie Aillant-sur-Tholon

Projet : rénovation énergétique «Bâtiment Basse Consommation Effilogis»

Planning :

2019 et 2021 : études énergétiques

2021 : Contrat MOE

2022-2023 : Travaux

Montants :

dépenses éligibles « énergétiques » :

307 000 €

aide SDEY = 60 000 €



Montholon – bâtiment Mairie Aillant sur Tholon



Les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Le SDEY permet de collecter une « prime » qu'il est possible d'obtenir, après travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments publics ou sur l'éclairage public.

Le SDEY réalise alors le montage et le dépôt des dossiers, pour le compte également des communes.

En 2022, le SDEY a réalisé 2 dépôts pour 86,8 GWh_{Cumac} (unité qui permet d'estimer les économies d'énergies après travaux sur la durée de vie des nouveaux matériaux/équipements).

Pour des dépôts précédents, la vente de CEE a permis de collecter 114 279 € de prime CEE.

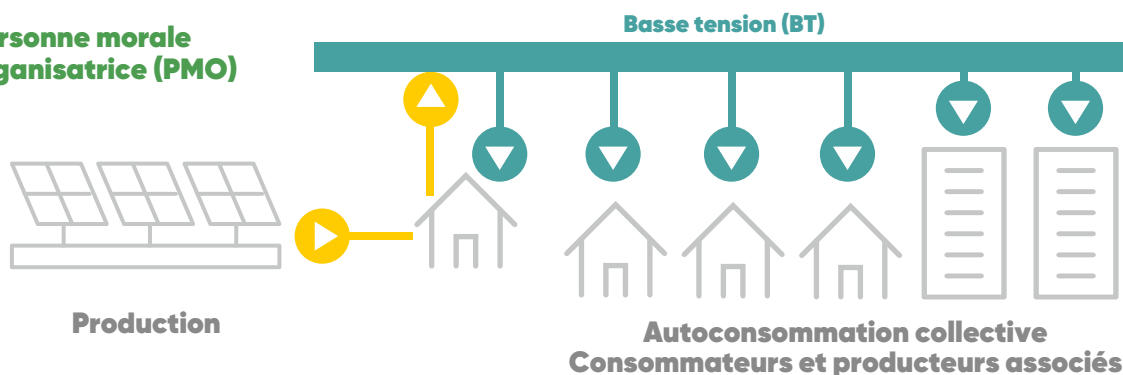
La très grande partie correspond à des travaux d'éclairage public dont le SDEY est maître d'ouvrage.



L'Autoconsommation collective

Le projet initié par le SDEY pour ses sites d'Auxerre avance. Il s'agit d'une première en Bourgogne.

Personne morale organisatrice (PMO)



Calendrier du projet

Octobre 2020 : début de la réflexion sur l'autoconsommation collective

Novembre 2020 : présentation de l'autoconsommation collective par Enedis

Janvier 2021 : retour d'expériences avec d'autres syndicats d'énergies ayant mené ce type de projet

Juin 2021 : formation sur le sujet de l'autoconsommation collective

Juillet 2021 : pré-étude technique et juridique par Tecsol (via un programme de l'Ademe Bourgogne Franche-Comté)

Novembre 2021 : visite d'une commune de l'Aube qui a mené un projet en autoconsommation collective

Janvier 2022 : début de l'étude de faisabilité technico-économique

Mars 2022 : rendu de l'étude de faisabilité

Mars 2022 : prise de décision sur le périmètre du projet du SDEY

Printemps - été 2022 : Déclaration Préalable, Consultation et recrutement des entreprises de travaux pour l'installation photovoltaïque

A venir au printemps 2023 : Travaux



Une nouveauté pour tous les habitants

Souhaitant favoriser le développement de projets solaires dans l'Yonne, en correspondance avec le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), le SDEY s'est engagé en 2022, dans la réalisation d'un cadastre solaire à l'échelle du département.

Il s'agit d'un outil en ligne, permettant à tous les publics (particuliers, entreprises et collectivités) d'évaluer rapidement et gratuitement le potentiel solaire (thermique ou photovoltaïque) d'une toiture.

Pour accompagner au mieux les porteurs de projets, le SDEY a noué des partenariats avec des référents techniques locaux, ayant pour mission de conseiller et guider, de manière neutre et objective les utilisateurs du cadastre solaire, chacun à destination de son public cible.

Il s'agit des trois chambres consulaires de l'Yonne, du CAUE de l'Yonne et de l'ADIL.

Pour que le cadastre puisse être visible en ligne gratuitement par les utilisateurs, il a été choisi de demander une participation unique aux EPCI. (0.20 €/hab.), cette action entrant dans les missions qu'elles peuvent avoir de promotion des énergies renouvelables, notamment dans le cadre de leur Plan Climat.

LES ÉTAPES DU PROJET

Décembre 2020 : vote du SDEY

2021 : Études des besoins, des acteurs et partenaires, des outils

2021-2022 : Consultation des entreprises

2022 - 2023 : réalisation et livraison



SIMPLE en QUELQUES CLICS !

- 1 Saisir une adresse ou cliquer sur une toiture (ou un parking)
- 2 La toiture sélectionnée indique un potentiel solaire
- 3 Choisir l'énergie que vous souhaitez étudier



sdey89.cadastre-solaire.fr



04 Penser demain

La stratégie

Le SDEY s'est doté en 2021 d'un plan stratégique valable sur la durée du mandat et décliné en s'appuyant sur une démarche qualité certifiée ISO 9001.

Cette feuille de route est régulièrement évaluée lors de journées internes de réflexion et au cours d'échanges avec des personnalités de premier plan comme Laurence Vanin, philosophe spécialiste des Smart Cities.

Le plan « Énergie Yonne 2026 » comprend cinq grandes orientations déclinées en actions concrètes et mesurables. En 2022, des avancées majeures ont été enregistrées sur chacun des axes stratégiques définis en 2021.

1 **Exceller dans les missions historiques du SDEY**

- Investissement massif dans la rénovation globale du parc d'éclairage public.
- Rénovation et mise en sécurité des réseaux électriques en s'appuyant sur le nouveau contrat de concession avec Enedis.
- Mise en place du logiciel Eudonet permettant de suivre l'avancée de chacun des projets.

2 **S'affirmer comme l'acteur majeur de la transition énergétique**

- Lancement du projet de cadastre solaire accessible à tous.
- Déploiement d'un projet d'autoconsommation collective sur les sites d'Auxerre.
- Augmentation du nombre de collectivités adhérentes au service de Conseil en Énergie Partagé et au groupement d'achat d'énergies.

3 **Développer la mobilité durable**

- Achevement du maillage départemental avec 5 nouvelles bornes de recharge électrique
- Rédaction d'un nouveau Schéma Directeur pour le Déploiement d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE)

4 **Faire de l'Yonne le territoire de l'innovation et de l'expérimentation**

- Signature d'un « accord-cadre de coopération scientifique et technique » avec l'Université de Bourgogne.
- Valorisation nationale du label « Terre d'Innovation » créé dans l'Yonne.

5 **Créer une dynamique autour des métiers de l'énergie et des réseaux**

- Signature d'un accord avec l'Incubateur de start-up SAYENS.
- Accueil de stagiaires issus des meilleures universités et écoles d'ingénieurs bourguignonnes.



«Le SDEY est au cœur des nouveaux défis environnementaux et sociétaux».

Laurence Vanin est philosophe et experte en Smart Cities. Elle est intervenue lors des Assises de l'Énergie du 13 octobre 2022.

Pour en savoir plus
www.laurencevanin.fr

Face aux défis environnementaux et énergétiques, le niveau local est-il le bon niveau d'action ?

La prise de conscience de la fragilité de notre planète ne peut se faire que de manière individuelle. Aujourd'hui il est essentiel de générer une dynamique collective et internationale afin de donner sens à la fameuse notion kantienne de « citoyen du monde ». C'est pourquoi il faut agir à toutes les échelles, du local au global, ce que nous nommons « Le Glocal » afin de concilier les politiques à l'œuvre pour fédérer les volontés individuelles et donner un cap à suivre cohérent et visible par tous.

Quels sont les facteurs clés de succès pour que les habitants s'approprient les nouvelles technologies au service du développement durable ?

Les nouveaux enjeux et défis environnementaux et sociétaux nous intiment de repenser nos modes de consommation. Les choses créées devraient elles aussi être fabriquées pour qu'en cours d'utilisation elles polluent le moins possibles et soient à terme recyclables. Ces nouveaux défis sont à envisager non seulement comme des contraintes mais également comme des opportunités pour fabriquer bien et consommer juste.

La Recherche et le Développement

Dès sa création le SDEY s'est doté d'un service « Recherche et Développement » ayant pour mission de prospecter, mais aussi d'évaluer les nouvelles technologies et de voir si elles entrent dans les compétences de la collectivité.

En 2022, le SDEY s'est notamment intéressé aux bornes de recharge électriques bidirectionnelles. Cette technologie innovante devrait contribuer à renforcer le réseau électrique lors des pics de consommation (voir encadré ci-dessous). Les premières bornes tests seront installées à Vallan, Bussy-en-Othe et à Auxerre, sur le parking de l'AJA.

Edouard Burrier, Directeur général adjoint du SDEY :
« Dans l'Yonne, nous expérimentons les solutions de demain »

« Nous avons décidé de tester dans l'Yonne des bornes de recharge bidirectionnelles permettant à la batterie d'un véhicule d'être chargée ou déchargée selon le besoin en énergie et la production d'électricité réalisée à proximité. Ces bornes intelligentes offrent la possibilité d'un échange d'énergie dans les deux sens apportant ainsi une réponse locale aux problématiques structurelles de stockage de l'électricité, notamment renouvelable. Elles permettront également, en les lissant, de mieux absorber les périodes de pointe. Si cette expérimentation démontre sa pertinence, elle pourra inspirer d'autres acteurs à l'échelle nationale. Ce projet innovant est un puissant facteur de modernisation, de croissance et d'attractivité pour notre territoire.

La transition énergétique nous impose en effet de développer des réseaux intelligents qui associent de nouvelles sources de production et de flexibilité locales, de nouveaux acteurs et modèles de coopération. En quelques années seulement, les collectivités territoriales sont devenues de véritables « incubateurs » de l'innovation ».



Un partenariat innovant avec l'Université de Bourgogne

Le 19 mai 2022, lors du salon de l'innovation, Jean-Noël Loury a signé un accord de coopération scientifique et technique avec Vincent Thomas, le Président de l'Université de Bourgogne et Catherine Guillemain, la Présidente de l'incubateur SAYENS, en présence de Patrick GENDRAUD, Président du Département. Cette convention permettra notamment de développer des échanges d'informations et d'expertises en matières de :

- véhicule autonome
 - amélioration de l'autoconsommation collective des bâtiments
 - stockage des énergies et réinjections sur les réseaux.
- Conformément aux ambitions du plan « Énergie Yonne 2026 », elle permettra l'accueil d'étudiants et l'intervention de collaborateurs du SDEY au sein des établissements universitaires.

Une participation renforcée à des forums nationaux et internationaux

mars 2022 : Ile Rügen : étude des vélo-stations
mai 2022 : Metz : Rencontres nationales des ingénieurs territoriaux
mai 2022 : Monaco : Ever (mobilité durable)
septembre 2022 : Berlin : Intercharge Network Conférence (mobilité durable)



Le label « Terre d'Innovation » devient un projet national

Né dans l'Yonne et repris nationalement par la FNCCR, le label « Terre d'Innovation » a pour objectif de valoriser les territoires qui savent se saisir des opportunités offertes par les Autorités Organisatrices de la Distribution d'Énergie.

Le 20 janvier 2022, les élus du SDEY ont récompensé les communes les plus innovantes au titre du label 2021. Ils ont aussi remis des « coups de cœur » afin d'encourager des collectivités à continuer leurs aménagements innovants.

À l'issue de cette édition particulièrement réussie, la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) a souhaité déployer le projet au niveau national (voir entretien avec le Président Xavier Pintat page 9). Il a été présenté à son Congrès de Rennes par Jo Brohan, vice-président de la FNCCR et Président de Morbihan Énergie et Richard Zeiger, vice-président du SDEY.

Au cours du dernier trimestre 2022 et du premier semestre 2023, les commissions innovation et communication de la FNCCR se sont réunies afin de réviser le référentiel icaunais de façon à ce qu'il soit repris par toutes les Autorités Organisatrices de la Distribution d'Énergie.

La remise des Labels 2022 à l'échelle des collectivités de l'Yonne a été décalée de quelques mois (juin 2023) de façon à tester et stabiliser le référentiel national.



Une démarche qualité permettant de suivre au quotidien les avancées du plan stratégique

Dès 2017, le SDEY a construit un Système de Management de la Qualité permettant de piloter de façon fine son développement. Cette démarche récompensée par l'obtention de la norme ISO 9001 par Bureau Veritas Certification. Elle a ensuite été complétée par une dimension environnementale (ISO 14001) et RSE (ISO 20121). Pour plus de souplesse (notamment dans les audits), il a été décidé fin 2022 de regrouper l'ensemble des systèmes organisationnels dans la démarche qualité. Une revue complète des tableaux de bord déployés au fil des ans, a permis de construire un nouvel outil de suivi de l'activité facilitant la prise de décisions.



ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



La SEM Yonne Énergie

La Société d'Économie Mixte « Yonne Énergie » est le partenaire des collectivités pour développer des projets de production d'énergie à partir de sources renouvelables.

La SEM Yonne Energie accompagne techniquement et financièrement les collectivités locales de l'Yonne ayant des projets de production d'énergie renouvelable. En 2022, la SEM Yonne Énergie a concrétisé sa participation dans une unité de méthanisation et s'est prononcée favorablement concernant différents projets.

À Pont-sur-Vannes : méthanisation par voie sèche aux côtés d'un collectif d'agriculteurs bio.

Il s'agit pour les agriculteurs de produire du gaz à partir de la luzerne utilisée en interculture pour apporter des nutriments au sol. Le projet de 7 millions d'euros est prévu pour une injection de 120 Nm³/h et devrait être mis en service fin 2023. La SEM Yonne Énergie est montée au capital du projet en développement depuis 2017 à hauteur de 20 %.

À Aisy-sur-Armançon, Cry et Nuits : projet éolien des Hauts de l'Armançon

Le projet de 18 éoliennes de nouvelle génération est né de la volonté de développer l'économie du territoire tout en le préparant à la transition climatique. Il s'accompagne d'un programme environnemental de plus de 50 mesures. Depuis les prémices du projet, une attention particulière a été portée à la concertation avec les acteurs locaux : publics, économiques, associatifs et riverains. D'un budget de 130 millions d'euros, le chantier devrait commencer en 2026. La SEM Yonne Énergie a prévu de monter au capital à hauteur de 10 %.

Dans tout le département : projets photovoltaïques en cours de développement

La SEM Yonne Energie accompagne de nombreux projets photovoltaïques en cours de développement, sur petites, moyennes et grandes surfaces. Elle aménage les grandes toitures (500m² minimum), les surfaces au sol et les parkings avec des ombrières. Elle est le partenaire idéal des collectivités en la matière.

Elle sélectionne les projets dans lesquels elle investit en s'appuyant sur son comité d'engagement. Composé d'élus et de techniciens, il analyse les risques et opportunités des projets qui lui sont soumis.

Bien que le SDEY en soit l'actionnaire majoritaire, la SEM Yonne Énergie est une structure indépendante. Son intervention auprès des communes n'est aucunement liée à leur transfert de compétence au SDEY ou à l'adhésion à l'un de ses services.



La communication du SDEY a été marquée en 2022 par le retour des Assises de l'Énergie et du Salon de l'Innovation

19 mai : 5e salon de l'innovation à Venoy

En 2022, le salon de l'éclairage public s'est transformé en « salon de l'innovation » en accueillant plus de 40 entreprises innovantes en matière de transition énergétique territoriale (éclairage public naturellement, mais aussi mobilité durable, smart grids, énergies renouvelables...). Ce fut l'occasion de démonstrations audacieuses comme la présentation d'une navette autonome ou d'objets connectés utiles pour les collectivités. Des conférenciers de haut niveau ont rythmé la journée : Christophe Bourgueil (Business Developer solutions de transitions énergétiques et de stockage de l'énergie, Eaton Industries France), Vincent Gaffard (Directeur régional BFC, Total Énergies), Laurent Stien (chef de projet sénior, pôle de mobilité électrique, Enedis).

Retrouver toutes ces conférences en vidéo : www.sdey.fr/salon-de-leclairage-public/

Le salon a été aussi marqué par la signature d'un « accord cadre de coopération scientifique et technique » entre Jean-Noël Loury, Vincent Thomas (Président de l'Université de Bourgogne) et Catherine Guillemain (Présidente de l'incubateur SAYENS), en présence de Patrick Gendraud, Président du Département de l'Yonne.



27-29 septembre : Congrès de la FNCCR à Rennes

Le SDEY était présent au congrès bisannuel de la FNCCR qui regroupe l'ensemble des AODE. Ce fut l'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de communication et surtout de lancer nationalement le label « Terre d'Innovation ». Né dans l'Yonne, ce label destiné à valoriser les travaux faits dans les collectivités en s'emparant des possibilités innovantes proposées par les syndicats d'énergies, est désormais repris un peu partout en France. Une preuve de plus du dynamisme du SDEY !

Retrouvez la remise des Label 2021 : www.sdey.fr/terre-dinnovation-creation-dun-label-qui-valorise-les-actions-innovantes-des-communes/

Sdey.fr

Véritable centre de ressources pour les élus, le site internet sdey.fr est très régulièrement consulté (13 464 visiteurs en 2022).



LinkedIn

2022 fut aussi marquée par le lancement de la page du SDEY sur le réseau professionnel LinkedIn. Lieu de la marque employeur par excellence, LinkedIn est particulièrement fréquenté par les cadres souhaitant évoluer professionnellement. Très rapidement la page du SDEY a connu un succès certain puisque fin 2022 plus de 500 professionnels s'y étaient abonnés.



13 octobre : 10es Assises de l'Énergie à Monéteau.

Le ton de la matinée a été donné dès l'ouverture par Laurence Vanin. Pour la philosophe, « la crise énergétique actuelle, couplée avec les nouvelles technologies, remet les territoires au cœur du projet sociétal ». La dizaine d'intervenants qui s'est ensuite succédée a eu à cœur de démontrer que les solutions étaient « à portée de mains » comme l'a indiqué Lydie Sartout-Roumillac, directrice nationale de la transition énergétique chez Enedis.

Toutes les propositions ont été discutées : achat groupé d'énergie (Jérémy Fourrage SIEEEN), rénovation des bâtiments (Magalye Merlin chef de projet ACTEE à la FNCCR), autoconsommation (Danielle Havard Morbihan Énergie), bois énergie et solaire (Charles-Antoine Gautier, DGA de la FNCCR) et hydrogène (Jan-Erik Starlander, France Hydrogène). Des intervenants icaunais ont présenté les projets innovants portés par le SDEY (l'autoconsommation pour Jean-Luc Klein, les bornes bidirectionnelles pour Richard Zeiger et l'éolien et la méthanisation pour Irène Eulriet).

Jean-Noël Loury a conclu les 10es Assises de l'énergie en déclarant « que des matinées de travail comme celle-ci apportent la preuve que la ruralité n'est pas une fatalité, mais plutôt une chance pour les générations futures ».

Retrouvez l'intégralité des interventions en vidéo :
www.sdey.fr/les-assises-de-lenergie

En 2022, les grilles du siège à Auxerre ont accueilli deux expositions colorées du studio Xavier Morize interpellant les passants sur les métiers du SDEY.



Communication visuelle

Parce que, comme le disait le communicant Thierry Saussez, « l'affichage interpelle et rend la vie plus belle », le service communication du SDEY a poursuivi en 2022 ses actions d'embellissement de 20 postes de transformation autour d'une ligne artistique joyeuse.

Les transformateurs décorés en 2022

Brion	Courson-les-Carières
Montholon	Saint-Fargeau
Gy-l'Évêque	Chaumont
Pontaubert	Évry
L'Île-sur-Serein	Verlin
Dannemoine	Villenavotte
Pont-sur-Yonne	Ravières
Val-de-Mercy	Dixmont
Quarré-les-Tombes	Annay-sur-Serein
Sainte-Magnance	Fournaudin

Retrouvez tous ces visuels :

<https://carto.sdey.fr/portal/apps/sites/#/sig/apps/160b3d3d1f634dfa8adee7342cf578f7/explore>



Le SDEY a stabilisé ses effectifs en 2022 et a mis en place un projet innovant visant la Qualité de Vie au Travail

Effectifs du SDEY

44 agents

58%
FEMMES

42%
HOMMES

moyenne d'âge 42 ans et demie

23

filière technique

21

filière administrative

Au cours de l'année 2022, le SDEY a accueilli 7 nouveaux collaborateurs et enregistré 6 départs.

Arrivées :

Conseiller en énergie partagé – mars 2022
Chargé d'affaires ER/EP – mai 2022
Assistant comptable – mai 2022
Chargé d'affaires ER/EP – juin 2022
Secrétaire administrative – septembre 2022
Conseiller en énergie partagé – novembre 2022

Départs :

Chargé d'affaire ER/EP – février 2022 – fin de contrat
Conseiller en Energie Partagé – février 2022 – démission
Chargé de développement « énergie renouvelable » février 2022 – fin de contrat
Secrétaire administrative – juin 2022 – fin de contrat
Assistant comptable – août 2022
Chargé d'affaire ER/EP – août 2022 – Mutation

Mutations internes :

Responsable du service ER/EP : février 2022
Assistante administrative : mai 2022

Avancement de grade :

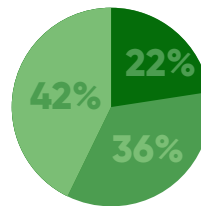
Deux avancements de grade (adjoint principal de 1er classe et Ingénieur) suite à un avancement au choix.

Rupture conventionnelle :

Une rupture conventionnelle pour un agent placé en arrêt longue maladie depuis le 2 juillet 2021.

Catégories d'emploi

Répartition des catégories

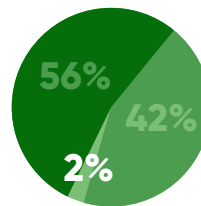


catégories A

catégories B

catégories C

Types de contrats



Fonctionnaires

Contractuels permanents

Remplacement (contrat)

Formations

165 formations inscrites au plan de formation
82 formations réalisées, soit 49,70% de taux de réalisation.
A noter au moins 20 formations seront effectuées au début de l'année 2023.

Qualité de vie au travail

Afin de se conformer aux obligations de la Fonction Publique Territoriale, le SDEY a défini un plan de prévention des risques psychosociaux en 2021. A sa suite il s'est engagé en 2022, dans une démarche QVT (Qualité de Vie au Travail) s'appuyant sur un plan d'action comprenant quatre axes :

Axe 1 :

Organisation

constitution d'une charte afin de définir le champ de responsabilité des différents acteurs et définition d'une fiche projet afin de mieux anticiper les impacts financiers, matériels et humains d'un changement organisationnel.

Axe 2 :

Communication

Améliorer la communication interne et le management des équipes par la formation des chefs de service, pour une diffusion des informations plus fluide, une organisation de travail plus souple et plus agile.

Axe 3 :

Esprit d'équipe

Structurer un plan d'actions pour favoriser l'esprit d'équipe

Axe 4 :

Label QVT

Valider cette démarche par l'obtention d'un label QVT reconnu et contribuant à l'attractivité RH du SDEY.



Le règlement financier 2022 du SDEY a été notamment marqué par les évolutions et la fin du plan de relance gouvernemental

Suppression des cabines hautes

Pour les années 2022 à 2025, prise en charge à 100% des études et des travaux basse tension, participation de la commune sur le génie civil de télécom lié ramené à 30% du TTC.

Éclairage public

- Travaux classiques : participation du SDEY à hauteur de 40%
- Travaux de rénovation globale (éclairage et/ou armoires) participation du SDEY à hauteur de 60%

Mobilité

Les EPCI ne participant pas au budget du SDEY, ils ne pourront plus prétendre aux services ou subventions du SDEY (aides à l'achat/location de véhicules électrique, services optimisation énergétique).

Dans le cadre du Programme **France relance**, plan de relance 2022 : bonification temporaire pour l'installation de bornes de charges.

Service optimisation énergétique

Fin du plan de relance suite à la crise COVID, les pourcentages d'aide reviennent à leur niveau initial. Dans le cadre du nouveau cadastre solaire lancé par le SDEY, les données à l'échelle d'un territoire (EPCI à Fiscalités Propres ou Communes) seront accessibles après convention avec le SDEY sur la base de 0,20 € par habitants.



Type de borne	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	MODALITÉS
	Participation SDEY	Participation communale	Participation SDEY	
Borne rapide faible puissance Borne rapide haute puissance	60% du HT + TVA	40% HT du coût de la borne et de son installation	100%	Enveloppe fermée de 915 000€ et sélection en commission mobilité
Expérimentation : Borne de recharge bidirectionnelle, stockage tampon, solution de pilotage dynamique de la charge	100% du HT + TVA	0%	100%	Enveloppe fermée de 410 000€ et sélection en commission mobilité

Les finances

Comme en 2021, la gestion financière du SDEY 2022 a été marquée par un niveau d'investissement particulièrement important du fait des travaux de rénovation globale de l'éclairage public des communes de l'Yonne.

Les dépenses d'investissement ont augmenté de 21,33 % par rapport à 2021 et les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 3,07 %,

Le fonctionnement

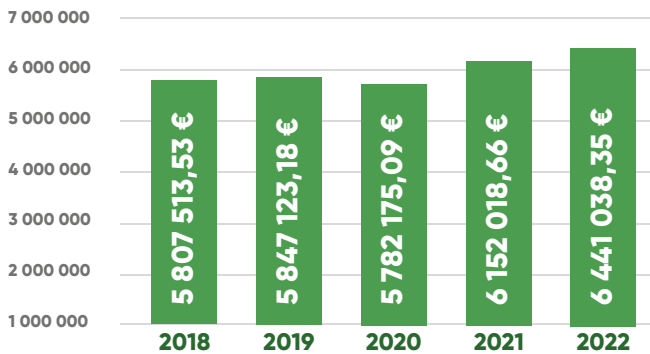
	Dépenses en €	%
Charges à caractère général	3 628 056,65	43,82
Charges de personnel et frais assimilés	2 331 132,45	28,16
Atténuations de produits	396 438,68	4,79
Dépenses imprévues	0,00	0,00
Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 190 908,99	14,38
Autres charges de gestion courante	585 598,24	7,07
Charges financières	145 483,82	1,76
Charges exceptionnelles	1 704,84	0,02
Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 279 323,67	100,00

	Dépenses en €	%
Résultat d'exploitation reporté	—	0,00
Atténuations de charges	28 683,26	0,28
Autres	104 532,86	1,03
Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	1 273 427,06	12,60
Impôts et Taxes	6 441 038,35	63,71
Dotations et participations	1 026 882,60	10,16
Autres produits de gestion courante	986 047,23	9,75
Produits exceptionnels	249 020,92	2,46
Reprises sur provisions	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 109 632,28	100,00

La Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricite (TCCFE)

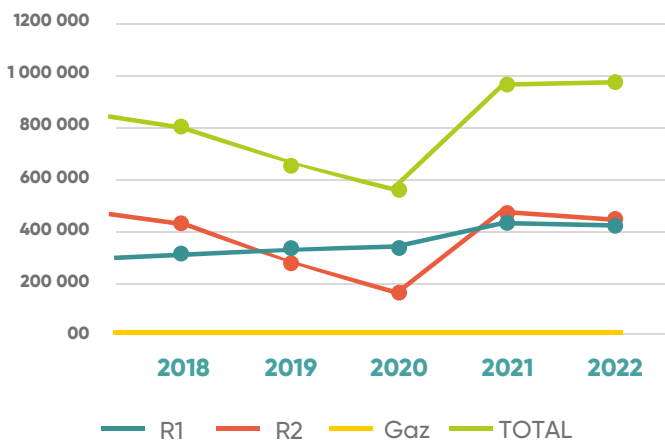
La TCCFE est perçue par le SDEY en lieu et place des communes pour exercer la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité.

Recettes de TCCFE

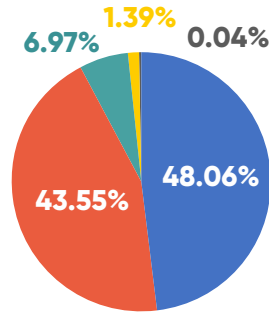


Les redevances de concession

Les redevances R1 et R2 baissent sensiblement tandis que la redevance gaz augmente de 1000 €.

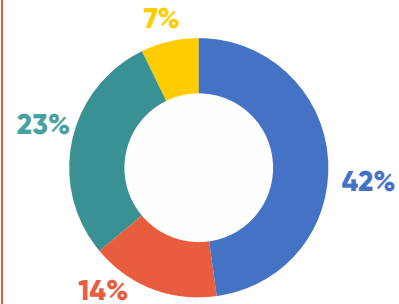


Les travaux



Basse tension
Eclairage public
Réseau Orange
Bornes électriques
Zones blanches

Travaux sur le réseau basse tension 2022



Dissimulation
Renforcement
Extensions
Sécurisation

BASSE TENSION 8 198 378,23 € **43,55%**

Dissimulation 3 438 009,63 €

Renforcement 1 188 173,22 €

Extensions 1 890 070,16 €

Securisations 1 682 125,22 €

GAZ

ECLAIRAGE PUBLIC 9 047 909,09 € **48,06%**

RÉSEAU ORANGE 1 311 458,88 € **6,97%**

BORNES ÉLECTRIQUES 261 314,26 € **1,39%**

ZONES BLANCHES 6 999,07 € **0,04%**

Total 18 826 059,53 €

L'investissement

	Dépenses en €	%
Dépenses imprévues	0,00	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre section	104 532,86	0,50
Opérations patrimoniales	736 459,21	3,52
Subventions d'investissement	64 497,31	0,31
Emprunts et dettes assimilées	1 171 532,20	5,60
Immobilisations incorporelles	573 034,67	2,74
Subventions d'équipement versées	145 078,18	0,69
Immobilisations corporelles	568 477,64	2,72
Immobilisations en cours	17 535 359,25	83,88
Opérations pour compte de tiers	6 999,07	0,03
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20 905 970,39	100,00

	Dépenses en €	%
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00
Virement de la section d'exploitation (recettes)	0,00	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre section	1 190 908,99	7,81
Opérations patrimoniales	736 459,21	4,83
Dotations, fonds divers et réserves	2 226 525,00	14,61
Subventions d'investissement	10 554 150,81	69,23
Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	1 560,00	0,01
Immobilisations en cours	12 921,89	0,08
Autres immobilisations financières	522 260,79	3,43
Opérations pour compte de tiers	0,00	0
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 244 786,69	100,00

La dette

Capital restant dû au 31/12/2022

10 172 799,00 €

Capital remboursé en 2022

1 171 532,20 €

Intérêts payés en 2022

137 729,58 €

Éléments de synthèse	Au 31/12/2021	Au 31/12/2022	Variations
Dette globale	11 344 331,60 €	10 172 799,00	↓
Taux moyen	1,23%	1,17%	↓
Durée résiduelle moyenne	12 ans et 2 mois	11 ans et 6 mois	↓
Durée de vie moyenne	6 ans et 5 mois	6 ans	↓
Nombre de lignes	38	30	-8

Accolay	1 243,20 €	Chatel-Censoir	1 251,24 €	Gisy-les-Nobles	49 710,96 €
Aisy-sur-Armancon	126 327,73 €	Chaumont	4 275,60 €	Givry	75 518,52 €
Ancy-le-Franc	381 578,83 €	Chaumont	16 890,34 €	Grimault	7 015,56 €
Andryes	170 623,20 €	Chemilly-sur-Yonne	3 042,84 €	Gron	10 890,00 €
Angely	104 342,69 €	Cheney	85 978,25 €	Guillon-Terre-Plaine	86 615,80 €
Annay-la-Cote	28 615,62 €	Cheroy	3 135,84 €	Gurgy	168 225,83 €
Annoux	37 012,06 €	Cheu	40 198,38 €	Hauterive	2 463,59 €
Appoigny	16 352,11 €	Chevannes	508 892,07 €	Hery	127 588,35 €
Arces-Dilo	82 660,54 €	Chichery	12 083,28 €	Irancy	220 063,74 €
Arcy-sur-Cure	226 067,61 €	Chitry	78 870,19 €	Island	5 611,56 €
Arthonnay	100 838,06 €	Collan	339 976,93 €	Jaulges	95 359,34 €
Asquins	6 676,39 €	Collemiers	1 386,00 €	Jouy	80 047,87 €
Augy	363 710,38 €	Coulangeron	11 939,51 €	Jully	8 981,81 €
Bagneaux	12 612,00 €	Coulanges-la-Vineuse	66 819,11 €	Jussy	62 254,86 €
Bassou	265 330,32 €	Coulanges-sur-Yonne	362 680,46 €	L'Isle-sur-Serein	192 933,82 €
Bazarnes	14 724,82 €	Courgenay	385 821,92 €	La Belliole	242 763,51 €
Beaumont	1 116,79 €	Courlon-sur-Yonne	302 986,34 €	La-Celle-Saint-Cyr	65 324,49 €
Beauvoir	6 023,44 €	Courson-les-Carrieres	2 734,08 €	La Chapelle-sur-Oreuse	12 122,26 €
Beines	247 964,45 €	Courtois-sur-Yonne	302 823,51 €	La Postolle	1 876,08 €
Bellechaume	120 622,87 €	Coutarnoux	7 455,88 €	Lainsecq	10 524,60 €
Beon	4 523,74 €	Crain	2 348,92 €	Lalande	43 419,55 €
Bernouil	165 506,82 €	Cruzy-le-Chatel	153 508,03 €	Laroche-Saint-Cydroine	142 449,42 €
Beru	426 183,94 €	Cudot	4 196,56 €	Lavau	93 648,40 €
Bessy-sur-Cure	34 209,38 €	Dannemoine	180 253,26 €	Le-Val-d'Ocre	288 081,20 €
Beugnon	43 772,89 €	Deux-Rivieres	244 432,08 €	Les Bordes	21 792,00 €
Bierry-les-Belles-Fontaines	22 307,28 €	Diges	32 584,94 €	Les Clerimois	3 096,97 €
Blacy	1 256,64 €	Dissangis	3 888,60 €	Les-Hauts-de-Forterre	210 190,80 €
Blannay	42 995,04 €	Dixmont	41 567,42 €	Les Ormes	76 439,20 €
Bleigny-le-Carreau	112 130,32 €	Dollot	26 817,97 €	Les Sieges	3 412,62 €
Bleneau	1 261 277,51 €	Domats	80 938,61 €	Les-Vallees-de-la-Vanne	352 737,00 €
Brannay	269 874,76 €	Dracy	34 613,39 €	Leugny	94 250,30 €
Briennon-sur-Armancon	11 860,84 €	Dye	104 804,71 €	Lezennes	49 237,57 €
Brion	226 839,60 €	Egleny	125 782,80 €	Licherès-sur-Yonne	4 032,00 €
Brosses	4 833,79 €	Egriselles-le-Bocage	15 741,27 €	Ligny-le-Chatel	582 310,24 €
Bussières	9 360,00 €	Epineau-les-Voves	2 088,24 €	Lixy	7 593,96 €
Bussy-en-Othe	86 925,73 €	Epineuil	28 892,28 €	Looze	101 324,95 €
Bussy-le-Repos	10 332,00 €	Escolives-Camille	115 266,46 €	Lucy-le-Bois	27 123,30 €
Carisey	5 751,90 €	Esnon	248 866,03 €	Magny	39 063,31 €
Censy	37 556,32 €	Etais-la-Sauvin	6 714,00 €	Maillot	14 250,00 €
Cerisiers	396 358,61 €	Etivey	337 342,41 €	Mailly-la-Ville	51 831,60 €
Cezy	9 377,80 €	Evry	76 022,78 €	Mailly-le-Chateau	52 100,12 €
Chablis	39 328,73 €	Fleury-la-Vallee	366 024,30 €	Malay-le-Grand	580 656,00 €
Chailley	182 596,76 €	Fleys	300 914,66 €	Malay-le-Petit	227 745,00 €
Chamoux	20 064,78 €	Flogny-la-Chapelle	711 129,68 €	Maligny	36 639,15 €
Champcevrains	28 272,35 €	Fontaine-la-Gaillarde	13 511,70 €	Marmeaux	2 879,56 €
Champignelles	152 685,76 €	Fontaines	1 812,36 €	Massangis	11 234,16 €
Champigny	157 235,35 €	Fontenay-près-Chablis	80 154,35 €	Menades	5 428,33 €
Champplay	1 941,85 €	Fontenay-près-Vezelay	29 801,04 €	Mercy	9 208,20 €
Champlost	254 821,37 €	Fouchères	621 946,74 €	Mezilles	1 634,40 €
Champs sur Yonne	4 495,68 €	Fournaudin	857,81 €	Mige	419,70 €
Chamvres	16 088,47 €	Fournonnes	8 617,20 €	Molay	11 663,72 €
Charbuy	575 381,15 €	Fulvy	68 482,44 €	Molinons	266 988,00 €
Charentenay	20 949,99 €	Germigny	360 576,50 €	Moneteau	1 263 869,69 €
Charny Oree de Puisaye	140 185,72 €	Gigny	20 013,82 €	Mont-Saint-Sulpice	445 312,61 €
Chastellux sur Cure	58 298,88 €	Girolles	4 697,28 €	Montacher-Villegardin	84 312,31 €

Montholon	896 061,76 €	Saint-Valérien	31 298,45 €	Villeneuve-la-Guyard	35 502,98 €
Montigny-la-Resle	20 156,82 €	Sainte-Pallaye	34 117,80 €	Villeneuve-les-Genets	8 676,22 €
Montillot	32 556,05 €	Saints-en-Puisaye	145 781,17 €	Villeneuve-Saint-Salves	1 975,50 €
Montreal	10 329,55 €	Saligny	324 658,00 €	Villeperrot	209 334,00 €
Moulins-en-Tonnerrois	173 302,04 €	Santigny	134 952,10 €	Villerooy	130 707,65 €
Moulins-sur-Ouanne	1 503,13 €	Sarry	193 633,11 €	Villethierry	42 061,96 €
Moutiers-en-Puisaye	35 675,02 €	Sauvigny-le-Beureal	33 372,64 €	Villiers-les-Hauts	1 725,60 €
Nailly	21 052,97 €	Sauvigny-le-Bois	239 883,13 €	Villiers-Louis	31 806,00 €
Neuvy-Sautour	361 005,97 €	Savigny-sur-Clairis	28 856,02 €	Villiers-Saint-Benoit	12 107,76 €
Nitry	49 254,73 €	Seignelay	286 800,90 €	Villiers-Vineux	1 000,80 €
Noe	2 016,00 €	Senan	34 485,26 €	Villon	189 935,12 €
Noyers	57 480,68 €	Sennevoy-le-Bas	1 873,20 €	Vincelles	11 159,67 €
Nuits	34 144,88 €	Sepeaux-Saint-Romain	68 047,63 €	Vincelottes	143 857,86 €
Ormoy	163 432,91 €	Serbonnes	121 301,35 €	Vinneuf	107 538,00 €
Ouanne	1 201,20 €	Sergines	614 251,40 €	Viviers	280 178,27 €
Pailly	3 993,14 €	Sermizelles	124 160,96 €	Voisines	39 168,00 €
Parly	7 417,35 €	Serrigny	78 473,35 €		
Paron	372 158,75 €	Sommecaise	48 921,69 €		
Perceneige	236 349,52 €	Soucy	198 450,00 €		
Perrigny	364 734,94 €	Sougeres-en-Puisaye	31 879,20 €		
Plessis-Saint-Jean	2 772,00 €	Subigny	453 016,03 €		
Poilly-sur-Serein	1 785,67 €	Talcy	60 973,05 €		
Poilly-sur-Tholon	16 071,00 €	Tannerre-en-Puisaye	62 432,36 €		
Pont-sur-Yonne	139 891,82 €	Tharoiseau	81 452,42 €		
Pourrain	18 246,65 €	Tharot	50 502,56 €		
Pregilbert	1 903,86 €	Thorigny-sur-Oreuse	7 076,71 €		
Prehy	18 735,95 €	Tonnerre	1 056,83 €		
Provency	116 753,67 €	Toucy	1 064 310,39 €		
Quarré-Les-Tombes	26 979,02 €	Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe	27 607,20 €		
Quenne	14 705,14 €	Tronchoy	65 750,38 €		
Ravieres	16 848,00 €	Turny	13 570,49 €		
Rogny-les-Sept-Ecluses	289 046,35 €	Vallan	104 616,79 €		
Rosoy	62 118,00 €	Vallery	1 232,35 €		
Rousson	64 732,34 €	Valravillon	316 507,21 €		
Rouvray	2 238,41 €	Varennes	105 831,98 €		
Sainpuits	18 032,16 €	Vaudeurs	173 781,60 €		
Saint-Agnan	10 962,29 €	Vault-de-Lugny	6 974,40 €		
Saint-Andre-en-Terre-Plaine	5 986,90 €	Vaumort	28 776,00 €		
Saint-Brancher	67 047,30 €	Venizy	298 381,47 €		
Saint-Bris-le-Vineux	187 139,71 €	Venouse	6 679,24 €		
Saint-Denis-les-Sens	146 160,00 €	Venoy	281 939,77 €		
Saint-Fargeau	43 871,72 €	Vergigny	20 728,58 €		
Saint-Georges-sur-Baulche	6 057,16 €	Verlin	60 252,40 €		
Saint-Germain-des-Champs	2 658,74 €	Vermenton	2 517,30 €		
Saint-Léger-Vauban	101 526,51 €	Veron	25 572,00 €		
Saint-Loup-d'Ordon	660,00 €	Vezelay	158 677,70 €		
Saint-Martin-d'Ordon	11 010,76 €	Villeblevin	435 658,76 €		
Saint-Martin-des-Champs	96 429,60 €	Villebougis	24 017,06 €		
Saint-Martin-du-Tertre	1 008,00 €	Villechetive	2 386,06 €		
Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes	245 346,19 €	Villecien	97 141,11 €		
Saint-Maurice-le-Vieil	23 852,62 €	Villefargeau	19 650,85 €		
Saint-Maurice-Thizouaille	47 813,82 €	Villemanoche	8 164,24 €		
Saint-Père	191 916,74 €	Villenavotte	235 287,09 €		
Saint-Sauveur-en-Puisaye	340 483,53 €	Villeneuve-l'Archeveque	413 276,62 €		
Saint-Sérotin	5 249,20 €	Villeneuve-la-Dondagre	8 008,90 €		

Total général	34 812 354,05 €
----------------------	------------------------

Les délégués des communes

Armançon-Tholon-Forêt d'Othe

Guy ALLUIN	François BOUCHER	Yves DELOT	Jérôme LAVAU	Jean-Louis QUERET
Mahfoud AOMAR	Gérard CAMUS	Bernard ESNAULT	Alain LEAU	Sylvain QUOIRIN
Jimmy AVENEL	Patrice CHASSERY	Laurent FEVREAU	Alain LIEBAERT	Patrice RAMON
Patrice BAILLET	Gérard CHAT	Michel FONFRIA	Jean-Louis LORAIN	Nathalie RAYNAL
Cedric BARRAS	Laurent CHAT	Didier GOUDROT	Alain MANOUVRIEZ	Claude SCIBOZ
Jean-Pierre BARRET	Jean-Claude CHEVALIER	Philippe HERMET	Jean-Paul NOUBEL	Eric SEGADO
Eric BERGER	Alain CHEVALLIER	Bruno JAN	Michel PANNETIER	Viviane THEVENON
François BEROUDIAUX	Rémy CLERIN	Jacky JUSSOT	Didier PARTHIOT	Jean-Louis VINCENT
Frédéric BLANCHET	Gérard DELAGNEAU	Philippe KERNE	Jean-Luc PREVOST	Richard ZEIGER
Stéphane BOQUANT	Jérôme DELAVALT	Nicolas KLEEBERG	Jean-Pierre PREVOT	

Auxerrois-Serein

Stéphane ANTUNES	Jacques CLEMENT	Jean-Paul GUIBERT	Lionel MION	Chantal ROYER
Yannick BARBOTTE	Yannick CORDET	Jorge GUILHOTO	Claude MOINE	Justin SAFFROY
Marie-ange BAULU	Thierry CORNIOT	Bernard HARCHEN	Marjorie MOLUSSON	Armelle TAMBOUR
Laurent BECASSEAU	Lysiane DAUVISSAT	Francis HEURLEY	Joël NAIN	Marc THUBET
Bernard BELARGENT	Pauline DEGRYSE	Walter HURE	Ruscain NDOMBASI TUKILONGA	Dominique TORCOL
Michel BOUBOULEIX	Raymond DEGRYSE	Bernard LECUILLER	Francis PARENT	Franck TUPINIER
Emilien BOUC	Bernard DEVELEY	Thierry LEDROIT	Jean-Paul PARRINELLO	Stéphane VIGNOL
Nordine BOUCHROU	Gilles DUBAELE	Jean-Noël LOURY	Marie-Claire RELTIENNE	Guillaume VILAIN
Christian BOULEY	Pierre FERRIER	Philippe MAILLET	Julien REVAUX	Patrice WAHLEN
François CASTELLANI	Damien GAUTHIER	Isaac MANSANTI	Hervé ROBERT	Jean-François GALLIMARD
Patrick CESCHIN	Frédéric GUEGUEN	Robert MESLIN	Denis ROYCOURT	

Avallonnais

Jean-Marie BAILLOT	Marie-Laure DE VAUCELLES	Didier IDES	Monique MAGDELENAT	Olivier RAUSCENT
Charles BARON	Guy DEFRANCE	Yannick JACQUINET	Claude MANET	Gérard RAVELLI
Aurélia BAUX	Philippe DESCHAUMES	Eric JODELET	Amaury MARGNAC	Daniel RAVERAT
Jean-Michel BEAUGER	Emmanuel DUCHE	Jean-Pierre JOSEPH-FRANCOIS	Nicolas MARROT	Nicolas ROBERT
Vincent BLANCHARD	Guillaume DUMAY	Julien LAGE	Sylvia MASSOL	Jacques ROBO
Bernard BLOT	Eric FIALA	Julien LANDRE	Delphine MATTIONI	Franck ROIZOT
Vincent BOIROT	Thierry GAREAU	François LECESTRE	Sophie MITENNE	Geneviève SARTELET
Steve BOURILLOT	Alain GARNIER	Roger LECLERCQ	Richard MOREAU	Christian SCHILTZ
Jacques BOYER	Jérémy GEKIERE	Eric LEFEVRE	Xavier-Louis MULLER	Claude SERRURIER
Alexandre CHANARD	Monique GEORGES	Cyril LEGROS	Clément NAULOT	Michel SONNOIS
Gaston CHARLES	Gilles GRANDIOU	Jean-Claude LEMAIRE	Jérôme NEYMON	Richard STEFANI
Bernard CHEVAU	Guy GUENIFFEY	Philippe LENOIR	Thierry OLIVIER	Aurélien TARDIVON
Dominique CONNAN	Chantal GUIGNEPIED	Alain LOURY	Sébastien PAUTRE	Joël TISSIER
Xavier COURTOIS	Edouard HERPIN	Alexandre LUCY	Jean-Pierre PESCHER	Patrick TRUCHOT
Pascal CRETHIOT	Roger HUARD	Jean-Pierre LUCY	Catherine PREVOST CHEDHOMME	Léon VEYSSIERE
Christophe DARENNE	Christian HURSTEL	Florent MADELEINAT	Hervé RATON	

Gâtinais

Christine AITA	Louise CARTIER	René FOUET	Jacques LE GAC	Marcel MILACHON
Jean-François ALLIOT	Bernard DESRUMAUX	Etienne FOUQUEAU	Patrick LELONG	Pierre-Eric MOIRON
Jean-Luc ANDRIVOT	Bernadette DOUBLET	Jacky GUYON	Stefano MANFREDINI	Patrice PICARD
Laurent ANTEZAK	Denise FERRE	Jean-Luc KLEIN	Claude MAULOISE	Oleg POSTAIRE
Loïc BARRET	Eric FIAT	Denis LARDENAI	Daniel MICHON	Mickaël ROUSSEAU

Puisaye-Forterre-Vallée de l'Yonne

Daniel ALLANIC	Marcel CHEVILLON	Marc FERRY	Olivier MAGUET	Marc VALERO
Jacques BALOUP	Nadia CHOUARD	Jean-Michel GODEFFROY	Claude MILLOT	Hervé VAN DAMME
Jean BEYRAND	Jany COLAS	Yves GRAILLOT	Arnaud MONGEOT	André VANHOUCHE
Patrick BLANCHARD	Catherine CORDIER	Gilles HOUBLIN	Eric PAURON	Philippe VIGOUROUX
Daniel BRUNEL	Michel COSME	Richard JASKOT	Benoît PERRIER	Monique WLODARCZYK
Alexandre CARDOT	Gérard D'ASTORG	Brice JOURDAN	Denis POUILLOT	Emmanuel BRAS
Michel CARRE	Jeanine DELVOYE	Jean-Claude LARDRY	Jean-Michel RIGAULT	
Sylvie CHALMEAU	Jean-Claude DENOS	Christiane LEMOINE	Denise SADON	
Josiane CHARENTON	Jean DESNOYERS	Francis LETELLIER	Jean-Pierre SANCHIS	
Dominique CHARPENTIER	Michèle DONZEL-BOURJADE	Mireille LHOTE	Jean-Noël SERY	

Puisaye Nord

Jean-Pierre BERROUET	Gilles DELALANDE	Jean-Pierre GERARDIN	Frédéric MORISOT	Jean-Luc VANDAELE
Chantal BROUSSEAU	Jean-Michel DUBOIS	Frédéric GRAHLING	Jean-Claude ROUX	Benoît VANLAUWE
Patrick BUTTNER	Patrick DUMEZ	Danielle MAILLARD	Jean-Luc SALAMOLARD	Michel BERTHIER
Christian CHATON	Séverine FERMIER	Véronique MAISON	Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI	
Damien CORNEILLE	Claude FERRON	Laurent MORET	Joaquim TORRAO	

Sénonais

Hélène ABADIN	Dominique CHAPPUIT	Patrick HUSKIN	Gérard MICHAUT	Eric PIETE	Jean-Marc SEETEN
Marc ADAM	Christian COSSANGE	Florian ION	André MILOT	Jean PINGAL	Diana SELME
Nagi AKKAOUI	Cyril COUTIN	Daniel IWANIKOW	Noël MILOT	Jacky POIRIER	Antonio SORIA
Laurent ALBERT	Jean-Baptiste DE FONTENILLES	Marc JAULME	Denis MORANDIERE	Alain PONTALIER	PascalT HERIAL
Guy ALLUIN	Grégory DORTE	Jean-Claude KHEBIZI	Willy MOREAU	Danielle POUTHE	Philippe THOMASSIN
Denys ANTHOINE	Francis FAGEGALTIER	Daniel LAPOTRE	Sylvain NEZONDET	Alain PUTHOIS	Frédéric TROUE
Patrick BABOUHOT	Gérard GANET	Chantal LAUGAUDIN	Dominique NOUGER	Clarisse QUENTIN	Jean-Luc VASSARD
Yves BEZINE	Philippe GAUTROIS	Claude LAVENTUREUX	Patrick OFFREDI	Gérard RAYNAL	Nicole VIE
Claude BITONDI	Ghislain GISBRAN	Michael LAVENTUREUX	Daniel PAGNIER	Marie-Madeleine RENON	Stéphane VITCOQ
Johan BLOEM	Jean-Luc GIVORD	Jean-Luc LEGER	Gauthier PAJONA	Pascal ROLLAND	
Gilles BONNEAU	François GOGLINS	Jean LESPINE	Michel PAPINAUD	Henri ROUSSELLE	
Gérard BRUNIN	Fabrice GOURREAU	Yann LOISEAU	Jean-Pierre PASQUIER	André ROY	
Philippe BURIER	Amine HIRIDJEE	Sylvain MASSE	Joël PEREZ	Sylvain SABARD	
Thierry CAJINA	Nicolas HUOT	Jacques METZ	Bruno PERTIN	Jean-Michel SAINTE-CROIX	

Tonnerrois

Gilles BARJOU	Philippe CROISSET	Martine GAULT	Régis LHOMME	Jean-Marie PATEY	Sébastien SABOURIN
Anthony BELLEGANTE	José DE PINHO	Rémi GAUTHERON	Patrick LORNE	Sébastien PODOR	Gilles SACKPEY
Chantal BESANCON	Emmanuel DELAGNEAU	Christian GAY	Matthias MANGANELLI	José PONSARD	Rémy SEGAERT
Benoit BLANDIN	Claude DEPUYDT	Pierrette GIBIER	Sébastien MARONNAT	Virgile PORTIER	Pascal SOEHNLEN
François BOISE	Guy DUPAS	Robert HERBERT	Marc MARTIN	Dominique PROT	Daniel SÈUR
Christophe BOSTEL	Eric DURNEY	Daniel HUGOT	Lionel MATHIEY	Claude REGNIER	Eliane THOMAS
Jean-Pierre BRIGAND	Marion ESTIENNE	Eric JAMBON	Odile MATHIEU	Georges REMY	Catherine TRONEL
Dominique BUSSY	Jim FAILLOT	Maurice JAMBON	Serge MILLOT	Jean-Michel REMY	Dominique VARAILLES
Florent CAMUS	Bernard FOREY	Eric KLOETZLEN	André MLYNARCZYK	Yves ROUGET	Pascal VEAUX
Sylvie CHAMBRIS	Michel FOURREY	Nathalie LABOSSE	Mathieu MONNOT	Annette ROUMEAUX	Jérémy VENON
Christophe CHEYSSON	Céline FRANCHE	Patrice LAUGÉLOT	Philippe OSAER	Damien ROUSSEL	
Hélène COMOY	Michel GASTON	Jacky LEJAY	Hervé PASCAULT	Yohan ROY	

Les membres de bureaux de CLÉ

Armançon-Tholon-Forêt d'Othe



Rémy CLERIN

Vice-Président / Ormoy

Patrice CHASSERY

Chamvres

Laurent CHAT

Looze

Jérôme DELAVault

Brienon-sur-Armançon

Michel PANNETIER

Gurgy

Jean-Luc PREVOST

Merry-la-Vallée

Sylvain QUOIRIN

Vénizy

Richard ZEIGER

Joigny

Auxerrois



Jean-Noël LOURY

Président / Val-de-Mercy

Frédéric GUEGUEN

Préhy

Jorge GUIHOTO

Chablis

Bernard HARCHEN

Appoigny

Philippe MAILLET

Venoy

Robert MESLIN

Irancy

Lionel MION

Villeneuve-Saint-Salves

Joël NAIN

Vallan

Chantal ROYER

Ligny-le-Châtel

Avallonnais



Guillaume DUMAY

Vice-Président / Pierre-Perthuis

Emmanuel DUCHE

St.Germais-des-Champs

Didier IDES

Sauvigny-le-Bois

Philippe LENOIR

Magny

Hervé RATON

Vermenton

Gâtinais



Claude MAULOISE

Vice-Président / Saint-Valérien

Jacky GUYON

Saint-Agnan

Jean-Luc KLEIN

Nailly

Puisaye-Forterre-Vallée de l'Yonne



Jacques BALOUP
Vice-Président / Sementron
Daniel ALLANIC
Bléneau

Jean DESNOYERS
Mouffy
Denis POUILLOT
Sainpuits

Puisaye Nord



Patrick BUTTNER
Vice-Président / Villiers-Saint-Benoît

Véronique MAISON
Fontaines

Yannick VILAIN
La-Celle-Saint-Cyr
(a été remplacé par Michel BERTHIER en cours d'année)

Sénonais



Grégory DORTE
Vice-Président / Pont-sur-Yonne

Jean-Luc GIVORD
Paron

Michael LAVENTUREUX
Les-Vallées-de-la-Vanne

Jean-Luc LEGER
Perceneige

Jean LESPINE
Cerisiers

Gérard MICHAUT
Michery

Patrick OFFREDI
Evry

Michel PAPINAUD
Fontaine-la-Gaillard

Sylvain SABARD
Armeau

Tonnerrois



Claude DEPUYDT
Vice-Président / Flogny-la-Chapelle

Michel FOURREY
Butteaux

Rémi GAUTHERON
Roffey

Sébastien SABOURIN
Tissey

Gilles SACKPEY
Etivey



sdey

Syndicat Départemental
d'Énergies de l'Yonne

4 Avenue Foch – 89000 Auxerre
Tél.: 03 86 52 22 00 – www.sdey.fr